



LA SANTÉ MENTALE POUR TOUS

BOÎTE À OUTILS DE PLAIDOYER

INTÉGRATION DE LA SANTÉ MENTALE DANS
LA COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE

UNITED
FOR
GLOBAL
MENTAL
HEALTH

« La création de services de santé mentale de qualité exige de suivre des protocoles et des pratiques fondés sur des données factuelles, y compris pour l'intervention précoce, l'intégration des principes relatifs aux droits de l'homme, le respect de l'autonomie de la personne et la protection de sa dignité. »

Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2030 de l'OMS

INTRODUCTION

La couverture sanitaire universelle (CSU) sera un point important à l'ordre du jour de la plupart, voire de tous les événements de santé mondiaux précédant la réunion de haut niveau des Nations unies sur la CSU prévue pour 2023. Les gouvernements nationaux voudront également avoir des développements positifs à annoncer lors de la réunion de haut niveau concernant leurs engagements à mettre en œuvre la CSU. C'est donc une excellente occasion pour les défenseurs de faire en sorte que la santé mentale soit intégrée de manière significative dans les engagements et le discours sur la CSU, sinon elle risque d'être laissée de côté.

Pour soutenir ces appels, United for Global Mental Health (UnitedGMH), avec le soutien de partenaires clés, a lancé un rapport sur l'intégration de la santé mentale dans la CSU en 2020. Elle a présenté un argument fondé sur les droits, un argument économique et un argument lié à la santé. Ces arguments ont été explorés plus en détail dans trois notes d'orientation, qui contiennent toutes des messages, des données et des ressources clés sur le problème.

Cette Boîte à outils de plaidoyer pour la santé mentale pour tous est destinée à aider les partenaires à utiliser ce rapport et ces notes d'orientation pour soutenir le plaidoyer au niveau mondial et national. La boîte à outils présente le concept de CSU et les engagements pris pour la mettre en œuvre. Elle contient les messages clés, les appels à l'action, les ressources et les documents de référence présentés dans le rapport et les notes d'orientation.

La boîte à outils comprend également une feuille de route de plaidoyer détaillant les événements clés à l'échelle mondiale qui auront lieu jusqu'à la réunion de haut niveau des Nations unies sur la CSU, avec des points d'entrée potentiels pour la santé mentale que les défenseurs peuvent exploiter pour chaque événement. Cela est complété par une analyse des principaux acteurs mondiaux et nationaux, et du rôle qu'ils peuvent jouer dans l'intégration de la santé mentale dans la CSU. Enfin, il existe des outils génériques, tels que des modèles pour engager les responsables politiques, des communiqués de presse et des ressources de réseaux sociaux que les défenseurs peuvent adapter et utiliser pour leur travail.

Bien que la boîte à outils ait été conçue pour des publics spécifiques, tels que les organisations de la société civile (OSC), les défenseurs de la santé mentale dans les ministères et au sein des organisations multilatérales/OING et les agences mondiales, elle peut être facilement adaptée pour être utilisée par toute personne intéressée par la cause. La boîte à outils peut également être utile aux organisations qui ne travaillent pas directement dans le domaine de la santé mentale et qui recherchent un « guichet unique » pour savoir comment intégrer la santé mentale dans leurs stratégies de plaidoyer en faveur de la CSU.



TABLE DES MATIÈRES

01. INTRODUCTION À LA CSU

• Qu'est-ce que la CSU ?	8
• Le cube CSU	9
• CSU et santé mentale	9
• À quoi les pays se sont-ils engagés pour la CSU ?	10
• Sur quoi les pays se sont-ils engagés pour intégrer la santé mentale dans la CSU ?	10
• Les arguments clés en faveur de l'intégration de la santé mentale dans la CSU	11

02. CSU, DROITS DE L'HOMME ET LE DROIT À LA SANTÉ

• Messages clés	14
• Citations	16
• Instruments relatifs aux droits de l'homme et engagements pertinents	17
• Résumé analytique adaptable : « La santé mentale en tant que droit »	22
• Étude de cas	24

03. CSU ET FINANCEMENT DE LA SANTÉ MENTALE

• Messages clés	28
• Citations	31
• Comparaison des coûts des couvertures	32
• Résumé analytique adaptable : « Financer la santé mentale pour tous »	33
• Étude de cas	37

04. POLITIQUES ET PROGRAMMES DE CSU ET SANTÉ MENTALE

• Messages clés	42
• Citations	45
• Résumé analytique adaptable : « Que pouvons-nous accomplir en intégrant de manière significative la santé mentale dans la CSU ? »	47
• Étude de cas	49

05. LECTURES ET RESSOURCES ESSENTIELLES

52

06. FEUILLE DE ROUTE DE PLAIDOYER

55

07. ANALYSE DES PARTIES PRENANTES

65

08. OUTILS SUPPLÉMENTAIRES

• Modèle de lettre pour les responsables politiques	76
• Modèle de communiqué de presse	78
• Ressources de réseaux sociaux	80





INTRODUCTION À LA COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE (CSU)

QU'EST-CE QUE LA CSU ?

Le concept de CSU trouve son origine dans [la Constitution de l'OMS de 1948](#). Il repose sur l'idée que tout le monde, partout, devrait pouvoir accéder aux services de santé dont il a besoin sans que cela ne lui cause de difficultés financières. La constitution définit la santé comme un état de bien-être physique, mental et social complet, et pas seulement l'absence de maladie et d'infirmité. Elle inclut l'ensemble des services de santé essentiels et de bonne qualité, de la promotion de la santé à la prévention, au traitement, à la rééducation et aux soins palliatifs.

« La possession du meilleur état de santé possible constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient son origine ethnique, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale. »

La Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé

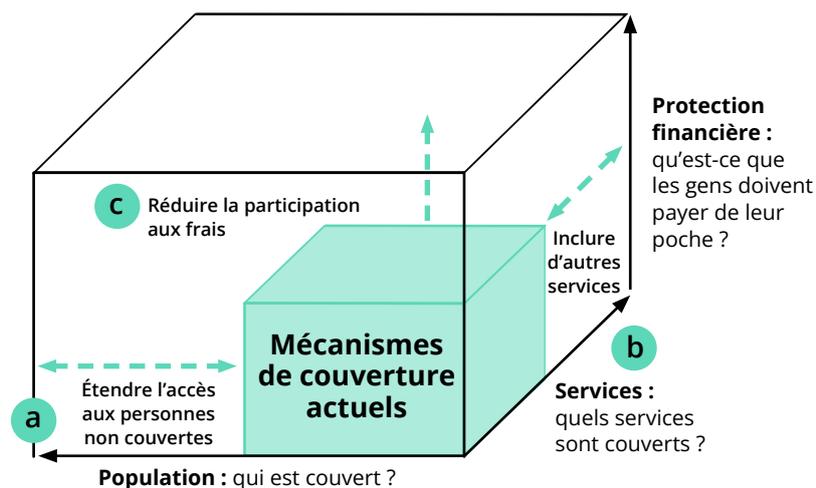
Au moins [la moitié de la population](#) mondiale n'a toujours pas un accès complet aux services de santé essentiels ou n'a pas de couverture pour ces services de santé essentiels. Au rythme actuel, jusqu'à un tiers de la population mondiale ne sera toujours pas couverte d'ici 2030. Une nette accélération est nécessaire de toute urgence pour atteindre les objectifs liés à la santé des ODD d'ici 2030.

En outre, environ [100 millions de personnes se retrouvent dans l'extrême pauvreté](#), avec moins de 1,90 USD par jour pour vivre, parce qu'elles doivent payer pour des soins de santé. Environ 12 % de la population mondiale, soit environ 930 millions de personnes, dépense au moins 10 % du budget de leur foyer pour payer leurs soins de santé, et 210 millions dépensent plus de 25 %.

LE CUBE CSU

La CSU peut être appréhendée [sous trois dimensions, représentées par le « cube CSU »](#) :

1. La gamme de services efficaces et de haute qualité couverts ;
2. L'accessibilité financière de ces services (c.-à-d. la protection financière des utilisateurs des services) ;
3. La proportion de la population qui a accès à ces services abordables.



La CSU vise à remplir toutes ces dimensions afin que chacun puisse « obtenir les services dont il a besoin à un coût abordable pour lui-même et pour la nation dans son ensemble ». En tant que tel, la CSU est un instrument essentiel pour faire du droit aux meilleurs soins de santé accessibles une réalité pour tous. C'est « le droit à la santé en action ».

CSU ET SANTÉ MENTALE

L'importance d'intégrer les soins de santé mentale dans la CSU est de plus en plus reconnue.

« Le monde entier accepte le concept de couverture sanitaire universelle. La santé mentale doit faire partie intégrante de la CSU. Personne ne devrait se voir refuser l'accès à des soins de santé mentale parce qu'il est pauvre ou vit dans un endroit reculé. »

Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS (2019)

Mais aujourd'hui, nous sommes confrontés à un défaut de prise en charge pour les troubles mentaux courants, telles que la dépression et l'anxiété, pouvant atteindre [90 % dans certains pays à faible revenu](#). Même lorsque les services sont disponibles, ils ne sont pas nécessairement fondés sur les droits ni efficaces.

À QUOI LES PAYS SE SONT-ILS ENGAGÉS POUR LA CSU ?

Tous les États membres de l'ONU se sont engagés à essayer de mettre en œuvre la CSU d'ici 2030, dans le cadre des Objectifs de développement durable (la CSU est incluse dans l'ODD 3.8). Pour y parvenir, au moins 1 milliard de personnes supplémentaires tous les 5 ans devront avoir accès aux services de santé essentiels entre 2015 et 2030.

Lors de la [réunion de haut niveau sur la CSU en 2019](#), une étape importante du parcours vers la santé pour tous a été la [Déclaration politique sur la CSU des Nations unies](#), par laquelle les pays se sont engagés à atteindre progressivement une couverture complète (1 milliard de personnes supplémentaires couvertes d'ici 2023, toute la population d'ici 2030 ; en mettant l'accent sur l'inversion de la tendance des dépenses directes catastrophiques). Décrite comme l'accord le plus complet jamais conclu sur la santé mondiale, la déclaration a souligné la nécessité d'un leadership national audacieux.

SUR QUOI LES PAYS SE SONT-ILS ENGAGÉS POUR INTÉGRER LA SANTÉ MENTALE DANS LA CSU ?

L'Organisation mondiale de la Santé reconnaît la CSU comme un principe transversal et une démarche essentielle à la réussite de son [Plan d'action global pour la santé mentale 2020](#). L'OMS appelle également à l'intégration de la santé mentale dans la CSU, en déclarant que : « Les réponses seront plus solides et plus efficaces si les interventions dans le domaine de la santé mentale sont fermement intégrées aux politiques et plans sanitaires nationaux. »

Elle ajoute que : « L'inclusion et la prise en compte plus explicite des questions de santé mentale dans d'autres programmes de santé prioritaires et partenariats (...) ainsi que, dans les lois et politiques existant dans d'autres secteurs pertinents (...) constituent un moyen important de répondre aux aspects pluridimensionnels des systèmes de santé mentale et devraient rester au centre des efforts de leadership des gouvernements tendant à améliorer les services de soins, à prévenir les troubles mentaux et à promouvoir la santé mentale. »

LES ÉTATS MEMBRES QUI ADOPTENT LE PLAN D'ACTION DE L'OMS ONT CONVENU DES CIBLES SUIVANTES :

- 80 % des pays auront élaboré ou actualisé leurs politiques ou leurs plans en matière de santé mentale conformément aux instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme d'ici 2030.
- 80 % des pays auront élaboré ou actualisé leur législation en matière de santé mentale conformément aux instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme d'ici 2030.
- La couverture des services de prise en charge des problèmes de santé mentale aura augmenté de 50 % au moins d'ici à 2030.
- 80 % des pays auront multiplié par deux le nombre d'établissements communautaires de santé mentale d'ici à 2030.
- 80 % des pays auront intégré la santé mentale dans les soins de santé primaires d'ici à 2030.
- 80 % des pays disposeront d'au moins deux programmes nationaux fonctionnels et multisectoriels de promotion et de prévention dans le domaine de la santé mentale d'ici à 2030.
- Le taux de suicide sera réduit d'un tiers d'ici 2030.
- 80 % des pays auront mis en place un système de santé mentale et de préparation psychosociale en cas d'urgence et/ou de catastrophe d'ici à 2030.
- 80 % des pays recueilleront systématiquement et communiqueront tous les deux ans des données sur un ensemble minimum d'indicateurs de la santé mentale dans le cadre de leurs systèmes nationaux d'information sanitaire et sociale d'ici à 2030.
- Le nombre de travaux de recherche mondiaux sur la santé mentale aura doublé d'ici à 2030.

LES TROIS ARGUMENTS CLÉS EN FAVEUR DE L'INTÉGRATION DE LA SANTÉ MENTALE DANS LA CSU

Lorsque nous parlons d'intégration de la santé mentale dans la CSU, voici ce que nous entendons :

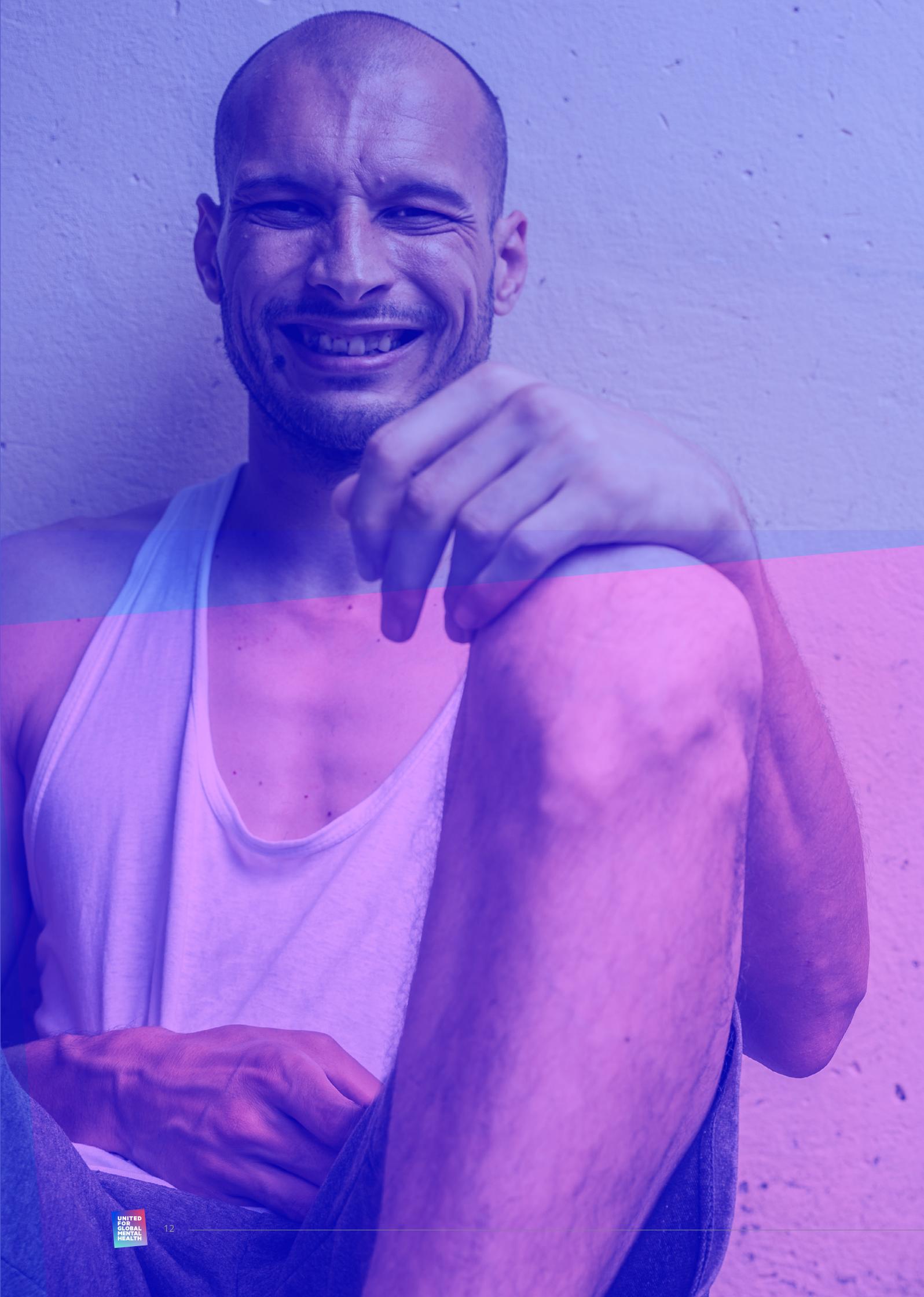
- Inclure les soins de santé mentale dans tous les aspects appropriés des systèmes de santé, tels que la promotion de la santé, la prévention des maladies, le traitement et la rééducation ;
- Placer les soins de santé mentale au même niveau que les soins de santé physique ;
- S'assurer que les problèmes de santé mentale sont couverts par des mesures de protection financière pour toute la population.

Sur la base des données et des politiques d'autorités reconnues dans le monde entier, nous utilisons trois arguments pour soutenir l'intégration de la santé mentale dans la CSU :

**Un argument
de droit**

**Un argument
économique**

**Un argument
de santé**



CSU, DROITS DE L'HOMME ET LE DROIT À LA SANTÉ

CSU, DROITS DE L'HOMME ET LE DROIT À LA SANTÉ

Le droit à la santé comprend le droit à la santé mentale. Si elle n'inclut pas la santé mentale, la CSU ne respecte pas le droit à la santé.

Intégrer des pratiques de santé mentale de haute qualité, fondées sur les droits de l'homme et sur des données factuelles, dans les systèmes de santé, en mettant l'accent sur les soins de santé primaires et communautaires, réduirait les violations fréquentes des droits de l'homme. Cela soutiendrait également la mise en œuvre de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) pour instaurer l'ensemble des droits, y compris le droit à la santé, pour les personnes souffrant de problèmes de santé mentale.

Cette section contient des messages clés, des citations, des faits, des appels à l'action et des extraits des différents instruments relatifs aux droits de l'homme pour l'adoption d'une démarche d'intégration de la santé mentale dans la CSU fondée sur les droits. Pour en savoir plus, et pour des liens et des références sur les points ci-dessous, veuillez consulter le rapport 2020, [Pas de santé sans santé mentale](#) et la note d'orientation [La santé mentale en tant que droit](#).

MESSAGES CLÉS

LE PROBLÈME

- Une couverture sanitaire universelle (CSU) signifie que [toutes les personnes ont accès aux services de santé dont elles ont besoin, quand et où elles en ont besoin, sans rencontrer de difficultés financières](#).
- Les services, lorsqu'ils sont disponibles, sont [rarement accessibles](#) aux personnes atteintes de troubles mentaux, ce qui nie leur droit au « meilleur état de santé physique et mentale possible ».
- Les personnes atteintes de troubles mentaux souffrent de stigmatisation et de discrimination dans leurs communautés, leurs lieux de travail et d'éducation, et même dans les systèmes de santé.
- Des violations des droits de l'homme peuvent se produire dans les soins institutionnels. Dans certaines régions du monde, la violence et la contention physique sont encore considérées comme des méthodes de traitement. [Un rapport de Human Rights Watch](#) a trouvé des preuves de contention physique dans au moins 60 pays à travers le monde.
- Les personnes atteintes de troubles mentaux peuvent se voir retirer le [droit de prendre des décisions pour elles-mêmes](#), y compris d'avoir leur mot à dire sur leur propre traitement.
- Une législation moderne fondée sur les droits peut ouvrir la voie à l'amélioration de la santé mentale de chacun grâce à des approches progressives et non coercitives, en tenant compte de la capacité des personnes atteintes de troubles mentaux à

prendre des décisions. [Cependant, 120 pays à travers le monde doivent encore développer et/ou mettre en œuvre une législation sur la santé mentale fondée sur les droits.](#)

- Seuls [57 % des 192 États membres de l’OMS disposent de lois sur la santé mentale autonomes](#). Parmi celles-ci, seulement [39 % sont alignées sur les instruments relatifs aux droits de l’homme](#).
- Selon l’Atlas de la santé mentale 2020 de l’OMS, [49 % des États membres de l’OMS qui ont des politiques et des plans de santé mentale doivent encore les aligner sur les instruments relatifs aux droits de l’homme](#), et [seuls 31 % des États membres ont des données concernant spécifiquement la santé mentale](#).

LES ENGAGEMENTS

- [La réunion de haut niveau sur la CSU de l’ONU en 2019](#) a réaffirmé explicitement le droit de chacun au meilleur état de santé physique et mentale possible.
- [La Convention relative aux droits des personnes handicapées \(CDPH\) des Nations unies](#), ratifiée par 164 pays, protège les personnes atteintes de troubles mentaux contre la discrimination et promeut la jouissance de la capacité de prise de décision sur une base égale.
- Plusieurs instruments internationaux relatifs aux droits de l’homme interdisent expressément les méthodes de traitement qui privent une personne de liberté, ou sont inhumaines ou dégradantes.

LES APPELS À L’ACTION

- La santé mentale doit être intégrée afin que les personnes atteintes de troubles mentaux puissent accéder aux services de santé et sociaux essentiels sans risque de difficultés financières.
- La santé mentale doit être intégrée en tant que composante transversale de la CSU, en utilisant une approche fondée sur les droits de l’homme.
- La législation et la politique nationales en matière de santé mentale, ainsi que leur mise en œuvre doivent être conformes aux engagements modernes en matière de droits de l’homme.
- Les systèmes de santé mentale doivent être décentralisés et évoluer vers des soins de santé mentale principalement primaires et communautaires, basés sur des données factuelles et sur les droits de l’homme.
- Les programmes de sensibilisation et d’éducation communautaires sur la santé mentale doivent être entièrement intégrés à l’approche CSU des systèmes de santé.
- Les personnes souffrant ou ayant souffert d’une maladie mentale doivent être incluses dans le dialogue et le développement législatifs et politiques de la CSU.
- Les droits de l’homme relatifs à la santé mentale au sein des systèmes CSU doivent être surveillés et les gouvernements tenus de rendre des comptes sur leurs engagements.

CITATIONS

« Parfois, j'ai l'impression d'être considéré comme un danger pour la société. Les gens doivent apprendre à mieux nous connaître, et alors ils se sentiront peut-être plus proches de nous et nous jugerons en conséquence. »

Anonyme

« J'ai un handicap intellectuel. Je me sens très stigmatisée dans ma communauté. On me regarde différemment. Comme si je n'étais pas capable d'être indépendante. Nous sommes tous des êtres humains, et nous vivons tous dans un monde où nous devrions être aimés et acceptés tels que nous sommes. »

Shavonne Wagner (Utilisatrice des services de santé mentale - Afrique du Sud)

« Élaborer, renforcer, réactualiser et mettre en œuvre au niveau national des politiques, des stratégies, et des lois et règlements sur la santé mentale dans tous les secteurs pertinents, y compris des codes de pratique et des mécanismes permettant de veiller à la protection des droits de l'homme et à la mise en œuvre de la législation, en tenant compte des données factuelles, des meilleures pratiques ainsi que de la Convention relative aux droits des personnes handicapées, et des autres instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme. »

Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2030 de l'OMS 2013-2030

« La création de services de santé mentale de qualité exige de suivre des protocoles et des pratiques fondés sur des données factuelles, y compris pour l'intervention précoce, l'intégration des principes relatifs aux droits de l'homme, le respect de l'autonomie de la personne et la protection de sa dignité. »

Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2030 de l'OMS

« Le manque de sensibilisation aux problèmes de santé mentale et le mauvais accès aux soins de santé mentale peuvent être des facteurs importants de violations des droits de l'homme. »

Programme d'action Comblent les lacunes en santé mentale (mhGAP) de l'OMS

INSTRUMENTS RELATIFS AUX DROITS DE L'HOMME ET ENGAGEMENTS PERTINENTS

DOCUMENT	NATURE DE L'ENGAGEMENT	TEXTE PERTINENT
<p><u>Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations unies</u></p>	<p>Ratifiée par 164 pays signataires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Article 4 : 1. Les États Parties s'engagent à garantir et à promouvoir le plein exercice de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales de toutes les personnes handicapées sans discrimination d'aucune sorte fondée sur le handicap. À cette fin, ils s'engagent à : <ul style="list-style-type: none"> a) Adopter toutes mesures appropriées d'ordre législatif, administratif ou autre pour mettre en œuvre les droits reconnus dans la présente Convention ; b) Prendre toutes mesures appropriées, y compris des mesures législatives, pour modifier, abroger ou abolir les lois, règlements, coutumes et pratiques qui sont source de discrimination envers les personnes handicapées ; c) Prendre en compte la protection et la promotion des droits de l'homme des personnes handicapées dans toutes les politiques et dans tous les programmes ; d) S'abstenir de tout acte et de toute pratique incompatible avec la présente Convention et veiller à ce que les pouvoirs publics et les institutions agissent conformément à la présente Convention ; e) Prendre toutes mesures appropriées pour éliminer la discrimination fondée sur le handicap pratiquée par toute personne, organisation ou entreprise privée. • 3. Dans l'élaboration et la mise en œuvre des lois et des politiques adoptées aux fins de l'application de la présente Convention, ainsi que dans l'adoption de toute décision sur des questions relatives aux personnes handicapées, les États Parties consultent étroitement et font activement participer ces personnes, y compris les enfants handicapés, par l'intermédiaire des organisations qui les représentent. • Article 7 : 1. Les États Parties prennent toutes mesures nécessaires pour garantir aux enfants handicapés la pleine jouissance de tous les droits de l'homme et de toutes les libertés fondamentales, sur la base de l'égalité avec les autres enfants. • Article 12 : 2. Les États Parties reconnaissent que les personnes handicapées jouissent de la capacité juridique dans tous les domaines, sur la base de l'égalité avec les autres. • 4. Les États Parties font en sorte que les mesures relatives à l'exercice de la capacité juridique soient assorties de garanties appropriées et effectives pour prévenir les abus, conformément au droit international des droits de l'homme.



		<ul style="list-style-type: none"> • Article 15 : 1. Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. • Article 25 : Les États Parties reconnaissent que les personnes handicapées ont le droit de jouir du meilleur état de santé possible sans discrimination fondée sur le handicap. (d) : Exigent des professionnels de la santé qu'ils dispensent aux personnes handicapées des soins de la même qualité que ceux dispensés aux autres, et notamment qu'ils obtiennent le consentement libre et éclairé des personnes handicapées concernées. • Article 27 : a) Interdire la discrimination fondée sur le handicap dans tout ce qui a trait à l'emploi sous toutes ses formes, notamment les conditions de recrutement, d'embauche et d'emploi, le maintien dans l'emploi, l'avancement et les conditions de sécurité et d'hygiène au travail ; b) Protéger le droit des personnes handicapées à bénéficier, sur la base de l'égalité avec les autres, de conditions de travail justes et favorables, y compris l'égalité des chances et l'égalité de rémunération à travail égal, la sécurité et l'hygiène sur les lieux de travail, la protection contre le harcèlement et des procédures de règlement des griefs.
<p><u>Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants</u></p>	<p>Ratifiée par 171 pays signataires</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Article 2) 1. Tout État partie prend des mesures législatives, administratives, judiciaires et autres mesures efficaces pour empêcher que des actes de torture soient commis dans tout territoire sous sa juridiction. • Article 16) 1. Tout État partie s'engage à interdire dans tout territoire sous sa juridiction d'autres actes constitutifs de peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants qui ne sont pas des actes de torture telle qu'elle est définie à l'article premier lorsque de tels actes sont commis par un agent de la fonction publique ou toute autre personne agissant à titre officiel, ou à son instigation ou avec son consentement exprès ou tacite.
<p><u>Convention relative aux droits de l'enfant</u></p>	<p>Ratifiée par 194 États membres des Nations unies</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Article 23 : 1. Les États parties reconnaissent que les enfants mentalement ou physiquement handicapés doivent mener une vie pleine et décente, dans des conditions qui garantissent leur dignité, favorisent leur autonomie et facilitent leur participation active à la vie de la collectivité. • Article 24 : 1. Les États parties reconnaissent le droit de l'enfant de jouir du meilleur état de santé possible et de bénéficier de services médicaux et de rééducation. Ils s'efforcent de garantir qu'aucun enfant ne soit privé du droit d'avoir accès à ces services.

<p><u>Le Pacte international relatif aux droits civils et politiques</u></p>	<p>172 États membres de l'ONU sont parties au Pacte</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Article 7 : Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. • Article 26 : Toutes les personnes sont égales devant la loi et ont droit sans discrimination à une égale protection de la loi. À cet égard, la loi doit interdire toute discrimination et garantir à toutes les personnes une protection égale et efficace contre toute discrimination, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique et de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation.
<p><u>Le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels</u></p>	<p>171 États membres de l'ONU sont parties au Pacte</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Article 12 : 1. Les États parties au présent Pacte reconnaissent le droit qu'a toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mentale qu'elle soit capable d'atteindre.
<p><u>Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé</u></p>	<p>Adoptée par tous les États membres de l'OMS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité. • La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale.
<p><u>Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2030 de l'OMS</u></p>	<p>Adopté par les ministres de la Santé de 194 États membres de l'OMS</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 1. Couverture sanitaire universelle. Indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leur situation socioéconomique, de leur race, de leur appartenance ethnique ou de leur orientation sexuelle, et selon le principe d'équité, les personnes souffrant de troubles mentaux devraient avoir accès, sans risquer de s'appauvrir, à des services sanitaires et sociaux essentiels leur permettant de guérir et de jouir du meilleur état de santé qu'elles sont capables d'atteindre. • 2. Droits de l'homme. Les stratégies, les mesures et les interventions de traitement, de prévention et de promotion appliquées dans le domaine de la santé mentale doivent être conformes à la Convention relative aux droits des personnes handicapées et aux autres instruments internationaux et régionaux relatifs aux droits de l'homme.

<p><u>Objectifs de développement durable</u></p>	<p>Adoptés par tous les États membres de l'ONU en 2015</p>	<ul style="list-style-type: none"> Faire en sorte que chacun bénéficie d'une couverture sanitaire universelle, comprenant une protection contre les risques financiers et donnant accès à des services de santé essentiels de qualité et à des médicaments et vaccins essentiels sûrs, efficaces, de qualité et d'un coût abordable.
<p><u>Déclaration politique lors de la réunion de haut niveau sur la CSU de l'ONU en 2019</u></p>	<p>Déclaration politique des chefs d'État et des représentants présents à l'ONU le 23 septembre 2019</p>	<ul style="list-style-type: none"> 1. Réaffirmer le droit de chaque être humain, sans aucune distinction, à la jouissance du meilleur état de santé physique et mentale possible. 36. Mettre en œuvre des mesures pour promouvoir et améliorer la santé mentale et le bien-être en tant que composante essentielle de la couverture sanitaire universelle, y compris en développant des services complets et intégrés pour la prévention, y compris la prévention du suicide, ainsi que la prise en charge des personnes atteintes de troubles mentaux ou neurologiques, apporter un soutien psychosocial, promouvoir le bien-être, renforcer la prévention et le traitement de la toxicomanie, agir sur les déterminants sociaux et autres besoins de santé, et respecter pleinement les droits de l'homme.

RÉSUMÉ ANALYTIQUE ADAPTABLE

Les partenaires peuvent utiliser ce résumé analytique, qui reprend la plupart du contenu qui précède, pour défendre l'intégration de la santé mentale dans le droit à la santé.

En tant que partenaire, vous pouvez utiliser le texte tel quel avec votre propre image de marque. Vous pouvez également modifier le texte en surbrillance pour insérer des faits et des chiffres pertinents issus de votre propre contexte national ou local, ou l'adapter aux besoins de toute partie prenante particulière que votre travail de plaidoyer cible. Nous vous encourageons également à ajouter les messages clés et les appels à l'action qui s'appliquent à votre contexte.

Dans la mesure du possible, vous devriez toujours encourager les parties prenantes à lire la note d'orientation complète [ici](#).

LA SANTÉ MENTALE EN TANT QUE DROIT

Le concept de couverture sanitaire universelle (CSU) trouve son origine dans la [Constitution de l'OMS de 1948](#). Il repose sur l'idée que tout le monde, partout, devrait pouvoir accéder aux services de santé dont il a besoin sans que cela ne lui cause de difficultés financières. La constitution définit la santé comme un état de bien-être physique, mental et social complet, et pas seulement l'absence de maladie et d'infirmité.

« La possession du meilleur état de santé possible constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient son origine ethnique, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale. »

La Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé

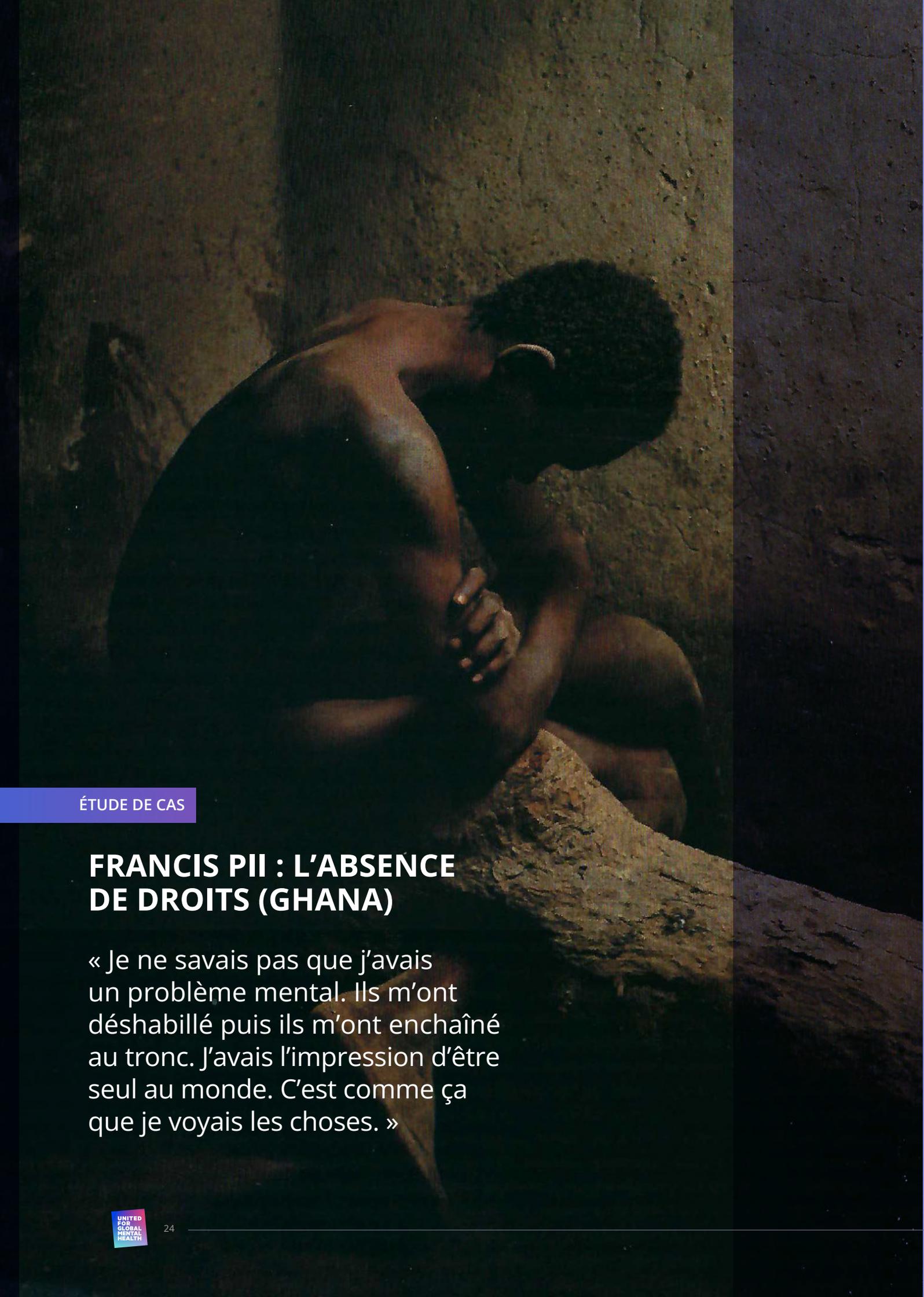
Mais les lacunes dans la prise en charge des maladies mentales courantes, [qui atteignent jusqu'à 90 % dans certains pays à faible revenu](#) (*il est recommandé de remplacer ce chiffre par celui qui correspond au pays*), signifient que nous ne respectons pas le droit au meilleur état de santé possible, tel qu'énoncé dans la constitution de l'OMS. Dans le même temps, les ressources disponibles pour la santé mentale sont trop concentrées sur les soins hospitaliers ou institutionnels spécialisés, plutôt que sur les soins de santé primaires et communautaires, qui se sont avérés plus efficaces.

Toute la société, y compris les responsables politiques et les organisations de la société civile, doit reconnaître que tout cela a un coût élevé. Ce coût ne prend pas seulement la forme d'un manque de services, mais aussi d'un défaut de traitement des violations des droits des personnes souffrant de problèmes de santé mentale, en particulier les enfants et les soignants. (*Les partenaires nationaux peuvent ajouter du texte sur des violations spécifiques des droits de l'homme et mettre l'accent sur les groupes vulnérables dans leur contexte.*)

Pour résoudre ces problèmes, nous avons besoin d'une approche fondée sur les droits pour intégrer la santé mentale dans la CSU. Des engagements ont déjà été pris, par le biais d'instruments tels que la [Convention relative aux droits des personnes handicapées \(CDPH\) des Nations unies](#) et le [Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2030](#) de l'OMS, et lors de réunions de haut niveau telles que la [réunion de haut niveau sur la CSU de l'ONU en 2019](#). Il est maintenant temps de mettre en œuvre ces engagements.

Pour tenir ces engagements en faveur d'une approche de la santé mentale fondée sur les droits et de l'intégration complète de la santé mentale dans la CSU, nous proposons que : (*les partenaires nationaux peuvent adapter à leur contexte spécifique*) :

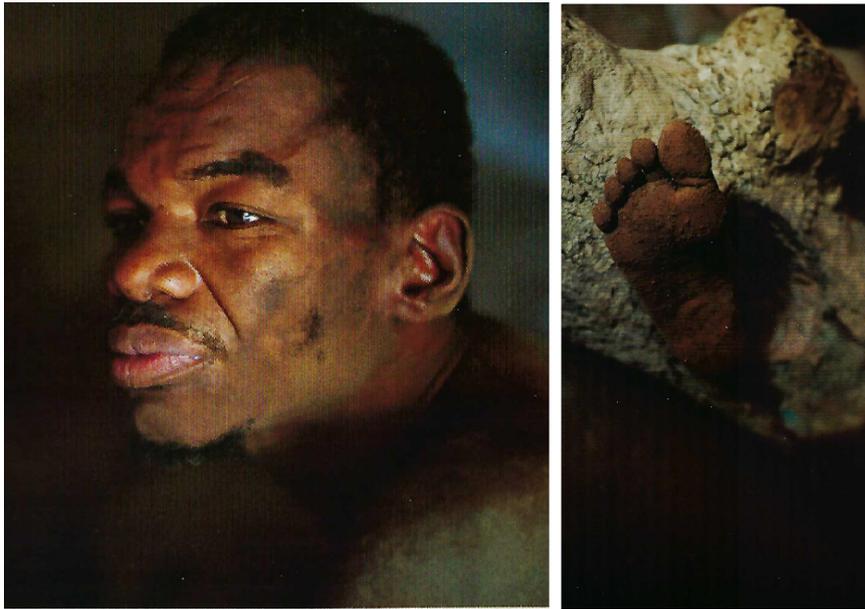
- 1) La législation, la politique et la planification nationales en matière de santé mentale doivent être conformes aux conventions modernes relatives aux droits de l'homme.
- 2) Les systèmes de santé mentale doivent être décentralisés et évoluer vers des soins de santé mentale principalement primaires et communautaires, basés sur des données factuelles et sur les droits de l'homme.
- 3) Les programmes de sensibilisation et d'éducation communautaires sur la santé mentale doivent être entièrement intégrés aux systèmes CSU. Les personnes souffrant ou ayant souffert d'une maladie mentale doivent être incluses dans le dialogue et le développement législatifs et politiques sur la CSU.
- 4) Les droits de l'homme relatifs à la santé mentale au sein des systèmes CSU doivent être surveillés et les gouvernements tenus de rendre des comptes sur leurs engagements.



ÉTUDE DE CAS

FRANCIS PII : L'ABSENCE DE DROITS (GHANA)

« Je ne savais pas que j'avais un problème mental. Ils m'ont déshabillé puis ils m'ont enchaîné au tronc. J'avais l'impression d'être seul au monde. C'est comme ça que je voyais les choses. »



Francis Pii Kugbila n'a jamais vu de psychiatre. Enseignant à l'école primaire baptiste de Bolgatanga, au Ghana, il souffrait d'une maladie mentale causée par la consommation de chanvre sauvage pour oublier ses soucis.

Après que des voisins se sont plaints de son comportement prétendument agressif, ses frères l'ont emmené voir un guérisseur traditionnel. Le guérisseur a fait passer sa jambe dans un trou creusé dans un gros tronc d'arbre, puis a inséré une tige métallique à la moitié du trou pour bloquer la jambe de Francis. Il est resté confiné ainsi pendant près de deux ans : nu, dans une pièce vide, sur un sol en béton brut sur lequel il mangeait, dormait et urinait.

En novembre 2010, il a été sauvé par l'équipe BasicNeeds au Ghana. Ils ont payé environ 5 USD pour qu'il commence un traitement avec une infirmière psychiatrique communautaire, puis ont soutenu le reste de son traitement avec l'aide du Bureau de l'éducation du district de Talensi-Nabdam. En plus de ce traitement, les amis de Francis lui ont apporté un soutien social et psychologique. Aujourd'hui, il est heureux, en bonne santé et réuni avec sa famille, et travaille à nouveau en tant qu'enseignant dans un autre district.

Pour chaque personne comme Francis, il y en a beaucoup d'autres qui sont ignorées et ne reçoivent pas le soutien dont elles ont désespérément besoin. Ces personnes vivent dans des conditions horribles, leurs droits sont constamment violés en raison du manque d'accès aux services de santé mentale, du manque de sensibilisation et de l'incapacité à décider de leur propre traitement.

Pour changer cela et éviter de terribles souffrances à un plus grand nombre de personnes comme Francis, il est essentiel que les gouvernements adoptent une approche fondée sur les droits pour intégrer la santé mentale dans la CSU.



CSU ET FINANCEMENT DE LA SANTÉ MENTALE

CSU ET FINANCEMENT DE LA SANTÉ MENTALE

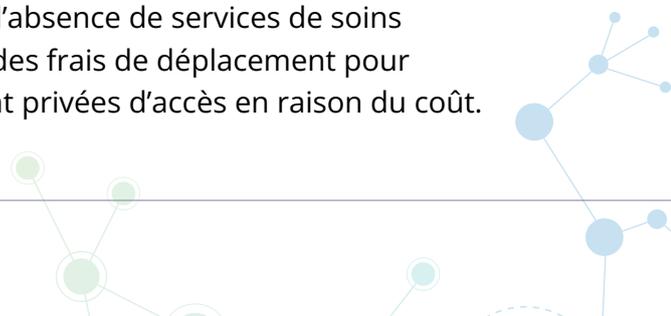
L'investissement dans la santé mentale doit être perçu comme un investissement pour un rendement économique futur et une opportunité d'accroître la prospérité nationale. L'intégration de la santé mentale dans la CSU est très rentable et peut rendre les dépenses de santé plus efficaces.

Cette section contient les messages clés, les citations, les faits, les appels à l'action, ainsi qu'une comparaison du coût de couverture, pour plaider en faveur d'une augmentation du financement pour faciliter l'intégration de la santé mentale dans la CSU. Pour en savoir plus, et pour des liens et des références sur les points ci-dessous, veuillez consulter le rapport 2020, [Pas de santé sans santé mentale](#) et la note d'orientation [Financer la santé mentale pour tous](#).

MESSAGES CLÉS

LE PROBLÈME

- Une couverture sanitaire universelle (CSU) signifie que [toutes les personnes ont accès aux services de santé dont elles ont besoin, quand et où elles en ont besoin, sans rencontrer de difficultés financières](#).
- Les budgets de santé mentale ne représentent que [2,1 % du total des dépenses de santé moyennes des gouvernements](#). Le sous-financement des services de santé mentale nuit aussi bien à l'offre qu'à la demande de ces services.
- Les lacunes dans la couverture des services de prise en charge peuvent [obliger des personnes à payer elles-mêmes pour d'autres méthodes de traitement formelles ou informelles, ou à se passer complètement de traitement](#). Aujourd'hui, les lacunes dans la prise en charge des troubles mentaux courants peuvent atteindre [90 % dans les pays à faible revenu](#).
- Des études ont révélé des lacunes dans la couverture des services de prise en charge dans les pays à faible revenu allant jusqu'à [90 % pour la dépression, l'anxiété et le trouble bipolaire](#) ; [88 % pour la psychose](#) ; et [86,9 % pour l'épilepsie](#). Même dans les pays à revenu élevé, où les dépenses sont beaucoup plus importantes, les [lacunes dans la prise en charge atteignent 63,2 % pour la dépression, l'anxiété et le trouble bipolaire en 2022](#).
- Lorsque des services de santé mentale ne sont pas offerts gratuitement dans le cadre des soins de santé primaires, ou lorsque l'absence de services de soins communautaires oblige les personnes à engager des frais de déplacement pour accéder aux services, beaucoup de personnes sont privées d'accès en raison du coût.



- Trop souvent, le financement de la santé mentale [se concentre trop sur les soins tertiaires](#). L'Atlas de la santé mentale 2020 de l'OMS indique que 66 % de toutes les dépenses de santé mentale sont engagées dans des hôpitaux psychiatriques, ce qui ne laisse pas grand-chose pour les soins primaires, secondaires et communautaires, ou les programmes de promotion et de prévention.
- Il est important de souligner que les coûts de prévention des problèmes de santé mentale ne représentent qu'une [fraction de ceux payés par la société tout au long de la vie](#).
- Le [rapport La Situation des enfants dans le monde](#) estime la perte de capital humain due à des problèmes de santé mentale tels que la dépression et l'anxiété chez les enfants et les adolescents, et la perte de vies due aux suicides à un coût annuel de 387 milliards USD.

LES ENGAGEMENTS

- Le [Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2030 de l'OMS](#) recommande d'intégrer la santé mentale dans la CSU. Il fixe comme objectif aux États membres d'augmenter leur couverture de services de santé mentale existante de 50 % d'ici 2030, et « d'abandonner systématiquement la politique de prise en charge dans des hôpitaux psychiatriques de long séjour au profit des structures de soins non spécialisées ».

LES APPELS À L'ACTION

- La santé mentale doit être intégrée dans la CSU afin que les personnes atteintes de troubles mentaux puissent accéder aux services de santé et sociaux essentiels sans risque de difficultés financières.
- Pour véritablement parvenir à la santé pour tous, les lacunes dans la prise en charge par les services de santé mentale doivent être comblées en augmentant le financement de la santé mentale en tant que composante transversale de la CSU.
- Les gouvernements doivent investir des ressources suffisantes pour garantir une offre de services de santé mentale essentiels accessibles à tous, y compris aux groupes particulièrement vulnérables tels que les enfants, les adolescents et leurs soignants, sans causer de difficultés financières.
- Les gouvernements doivent mobiliser les ressources nécessaires pour augmenter la couverture des services de prise en charge des troubles mentaux de 50 % d'ici 2030, l'objectif fixé par l'OMS. Cette couverture doit donner la priorité aux soins de santé primaires et communautaires.
- Le financement de bons services de santé mentale n'est pas la seule responsabilité du secteur de la santé. De nombreux autres domaines d'action publique peuvent contribuer à l'adoption d'une approche holistique de la prévention, de la promotion et du traitement de la santé mentale, et doivent en partager le coût.

- Les donateurs d'aide internationale doivent s'engager à augmenter le financement de l'aide au développement dans le domaine de la santé mentale (ADSM) à 1,9 milliards USD par an, et s'assurer que l'ADSM est intégrée aux interventions d'urgence existantes, aux programmes de développement et aux mécanismes de financement établis. En 2019, seulement [160 millions USD d'aide au développement dans le domaine de la santé mentale \(ADSM\) ont été mis à disposition, contre les 1,9 milliards USD requis chaque année](#). Les donateurs philanthropiques ont versé [un tiers de l'ADSM totale \(364,1 millions USD\) entre 2000 et 2015](#).
- Les donateurs nationaux et internationaux doivent soutenir les gouvernements et les organisations de la société civile pour tirer parti des opportunités qu'offrent les engagements mondiaux et les mécanismes de financement en matière d'intégration de la santé mentale dans la CSU.

LE RETOUR SUR INVESTISSEMENT

- Il existe un lien clair entre santé mentale et performance économique. L'investissement dans la santé mentale qui se concentre sur les soins de santé primaires et les établissements de santé communautaires génère des gains de productivité importants.
- L'OMS prévoit un retour sur investissement de [5 USD pour chaque dollar dépensé](#) dans l'élargissement de la couverture des services de prise en charge des troubles mentaux courants, grâce à des gains de productivité.
- Le [rapport La Situation des enfants dans le monde](#) a révélé que chaque dollar dépensé de cette manière sur plus de 80 ans générerait 21,5 USD. Pour les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, ce retour sur investissement a été estimé à 88,7 USD et 67,6 USD, respectivement.
- Le financement de la santé mentale ne doit pas être considéré séparément des dépenses en soins de santé physique, d'autant plus que des données factuelles indiquent que [le coût global des soins peut être réduit en intégrant la santé mentale dans la CSU](#).

CITATIONS

« Il est désormais clair que les besoins en santé mentale doivent être traités comme un élément essentiel de notre réponse à la pandémie de COVID-19 et de notre rétablissement après celle-ci. Il s'agit d'une responsabilité collective des gouvernements et de la société civile, avec le soutien de l'ensemble du système des Nations unies. Le fait de ne pas prendre au sérieux le bien-être émotionnel des personnes aura un coût socio-économique à long terme pour la société. »

Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus (Directeur général de l'OMS)

« Nous devons augmenter massivement les investissements dans les services de #santémentale, afin que l'accès à des services de #santémentale de qualité devienne une réalité pour tout le monde. »

Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus (Directeur général de l'OMS)

« Investir dans la santé mentale, c'est investir dans une vie et un avenir meilleurs pour tous. »

Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus (Directeur général de l'OMS)

« Les leaders du monde entier doivent agir rapidement et de manière décisive pour investir davantage dans des programmes de santé mentale vitaux, pendant la pandémie et au-delà. »

Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus (Directeur général de l'OMS)

« L'intensification et la réorganisation des services de santé mentale qui sont maintenant nécessaires à l'échelle mondiale donnent l'occasion de construire un système de santé mentale adapté pour l'avenir. Cela signifie développer et financer des plans nationaux qui détournent les soins des institutions au profit des services communautaires, en assurant la couverture des maladies mentales dans les régimes d'assurance maladie, et en renforçant les capacités en ressources humaines pour fournir des soins de santé mentaux et une assistance sociale de qualité dans la communauté. »

Devorah Kestel (Directrice du département Santé mentale et toxicomanie de l'OMS)

COMPARAISON DES COÛTS DES COUVERTURES

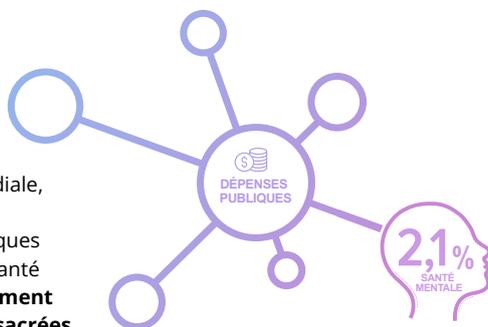
L'illustration ci-dessous montre le coût des différents taux de couverture des services de prise en charge des troubles mentaux pour cinq troubles courants : anxiété, dépression, trouble bipolaire, psychose et épilepsie.

C'est le fruit de recherches commandées par United for Global Mental Health et menées par l'Université Deakin à l'aide de l'outil OneHealth de l'OMS.

Toutes les modélisations de ce type ont leurs limites. Ici, une limite importante est la non-prise en compte des déséconomies d'échelle potentielles lorsque des taux de couverture très élevés sont visés. En d'autres termes, à mesure que la couverture des services de prise en charge des troubles mentaux augmente, la nécessité de tenir compte des préférences des patients concernant l'accès aux soins de santé mentale, combinée aux ressources supplémentaires nécessaires pour identifier les cas et promouvoir la recherche de traitement, pourrait augmenter le coût d'élargissement de la couverture des services de prise en charge des troubles mentaux.

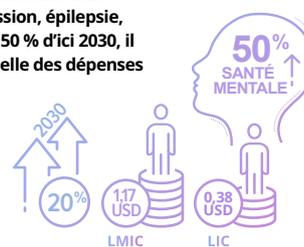
Les données sont des prévisions, et doivent être considérées comme indicatives de ce qui pourrait être réalisé et du coût. Pour voir les informations détaillées et des données supplémentaires, consultez la note d'orientation et son annexe [ici](#).

À l'échelle mondiale, sur le total des dépenses publiques en matière de santé humaine, **seulement 2,1 % sont consacrées à la santé mentale.**



Pour atteindre une couverture des services de prise en charge de cinq des troubles mentaux les plus courants (anxiété, dépression, épilepsie, trouble bipolaire et psychose) de 50 % d'ici 2030, il faudrait une augmentation annuelle des dépenses mondiales de santé mentale de 20 %.

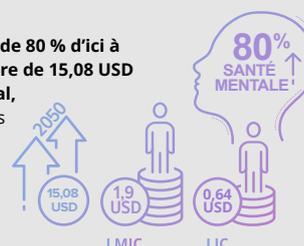
Pour les pays à faible revenu, cela coûterait 0,38 USD par personne, et pour les pays à revenu intermédiaire, cela coûterait 1,17 USD.



Élargir de 50 % la couverture des services de santé mentale essentiels à l'échelle mondiale et les orienter vers les soins de santé primaires et communautaires permettrait d'éviter plus de 50 millions de cas d'anxiété, de dépression, de trouble bipolaire, de psychose ou d'épilepsie d'ici à 2030.

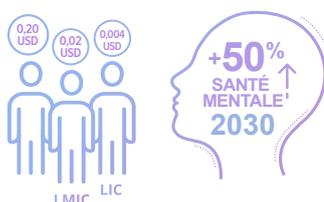


Pour atteindre une couverture de 80 % d'ici à 2050, les dépenses devraient être de 15,08 USD par personne au niveau mondial, mais seulement de 0,64 USD dans les pays à faible revenu et de 1,9 USD dans les pays à revenu intermédiaire inférieur.



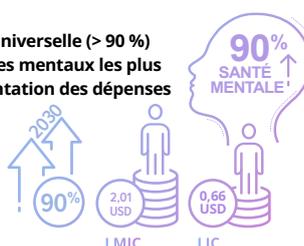
L'OMS cible une augmentation de 50 % de la couverture d'ici à 2030.

Pour y parvenir, il faudrait une augmentation annuelle de 0,20 USD par personne à l'échelle mondiale, mais de seulement 0,02 USD pour les pays à revenu intermédiaire inférieur et moins d'un demi-centime pour les pays à faible revenu.



Pour atteindre une couverture universelle (> 90 %) d'ici à 2030, pour cinq des troubles mentaux les plus courants, il faudrait une augmentation des dépenses de 90 % à l'échelle mondiale.

Cela représenterait 0,66 USD dans les pays à faible revenu et 2,01 USD dans les pays à revenu intermédiaire inférieur en 2030.



RÉSUMÉ ANALYTIQUE ADAPTABLE

Les partenaires peuvent utiliser ce résumé analytique, qui reprend la plupart du contenu qui précède, pour défendre l'intégration de la santé mentale dans le droit à la santé. En tant que partenaire, vous pouvez utiliser le texte tel quel avec votre propre image de marque. Vous pouvez également modifier le texte en surbrillance pour insérer des faits et des chiffres pertinents issus de votre propre contexte national ou local, ou l'adapter aux besoins de toute partie prenante particulière que votre travail de plaidoyer cible. Nous vous encourageons également à ajouter les messages clés et les appels à l'action qui s'appliquent à votre contexte.

Dans la mesure du possible, vous devriez toujours encourager les parties prenantes à lire la note d'orientation complète [ici](#).

FINANCER LA SANTÉ MENTALE POUR TOUS

Le concept de couverture sanitaire universelle (CSU) trouve son origine dans la [Constitution de l'Organisation mondiale de la Santé de 1948](#). Il signifie que tout le monde, partout, devrait pouvoir accéder aux services de santé dont il a besoin sans que cela ne lui cause de difficultés financières. La constitution de l'OMS définit la santé comme un état de bien-être physique, mental et social complet, et pas seulement l'absence de maladie et d'infirmité.

« La possession du meilleur état de santé possible constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient son origine ethnique, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale. »

La Constitution de l'OMS

En réalité, la couverture mondiale des soins de santé mentale présente de grosses lacunes, [allant jusqu'à 90 % dans certains pays à faible revenu](#) (**à remplacer par des données propres au pays**). De plus, les soins disponibles sont trop souvent concentrés excessivement sur les soins tertiaires ou secondaires plutôt que sur les soins de santé primaires et communautaires. En l'état actuel des choses, nous ne respectons pas le droit des personnes au meilleur état de santé possible, tel qu'énoncé dans la constitution de l'OMS.

Les dépenses publiques mondiales médianes en santé mentale en [pourcentage des dépenses publiques de santé ne représentent que 2,1 %](#) (**à remplacer par les données des dépenses de santé propres au pays**). Selon le [rapport La Situation des enfants dans le](#)

[monde](#) de l'UNICEF, seule une petite fraction de ces dépenses bénéficie aux personnes les plus vulnérables, telles que les enfants, les adolescents et les soignants (**à remplacer par les chiffres nationaux sur les groupes vulnérables dans le contexte local si disponibles**).

Il est essentiel de combler ces lacunes dans la prise en charge. La meilleure façon de le faire est d'intégrer la santé mentale dans les politiques, les plans et les mécanismes de financement nationaux de la CSU, et de renforcer les soins de santé primaires et communautaires. La santé mentale est liée à la santé physique. Une approche holistique centrée sur la personne prend en compte les comorbidités, influence les résultats sur la santé physique et rend les soins plus efficaces.

C'est le bon moment pour plaider en faveur de l'intégration. À l'heure actuelle, la CSU joue un rôle prépondérant dans le discours et la planification à l'échelle mondiale pour :

- **Atteindre les Objectifs de développement durable liés à la santé ;**
- **Renforcer les systèmes de santé ;**
- **La préparation, la riposte et le rétablissement face aux situations d'urgence, y compris les pandémies.**

[Le Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2030 de l'OMS](#) recommande d'intégrer la santé mentale dans la CSU. Il fixe comme objectif aux États membres d'augmenter leur couverture de services de santé mentale existante de 50 % d'ici 2030, et « d'abandonner systématiquement la politique de prise en charge dans des hôpitaux psychiatriques de long séjour au profit des structures de soins non spécialisées ». L'atteinte de cet objectif pour cinq des troubles mentaux les plus répandus (anxiété, trouble bipolaire, dépression, épilepsie et psychose) ne nécessite qu'une augmentation annuelle de 0,2 USD de l'investissement mondial dans la santé mentale par habitant jusqu'en 2030 (**peut être remplacé par le chiffre par habitant requis pour un pays spécifique, si disponible, ou à remplacer par des chiffres par catégorie de revenu ci-dessous**).

Cela reste largement accessible pour de nombreux gouvernements, même ceux qui ont besoin d'une assistance externe. Pour les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire, cela signifierait une augmentation des dépenses annuelles de 0,004 USD et de 0,02 USD par habitant, respectivement (**voir ci-dessus**). Ces chiffres sont infimes, car les niveaux de couverture actuels de nombreux pays sont très faibles et le financement est très limité. Ainsi, seules des augmentations modestes du financement sont nécessaires pour augmenter la couverture de 50 %, mais cela aurait un impact considérable sur la vie de nombreuses personnes. En effet, selon une [étude commanditée par United for Global Mental Health](#), l'augmentation constante du financement mondial de la santé pour atteindre cet objectif d'ici 2030 pour cinq troubles mentaux courants (l'anxiété, le trouble bipolaire, la dépression, l'épilepsie et la psychose) pourrait signifier :

- 23,9 millions d'années de vie en bonne santé gagnées ;
- 51,5 millions de cas prévalents évités ;
- 478 000 décès évités. **(Remplacer par un chiffre cible réaliste en fonction du contexte et des données nationales, si disponibles)**

Atteindre une CSU pour la santé mentale doit être l'objectif. Cela est conforme à la vision directrice des ODD et à la réalisation du droit de chacun, partout, à une bonne santé mentale.

Des études montrent que l'augmentation constante du financement mondial de la santé pour atteindre une CSU (couverture de 90 %) d'ici 2050 pour les cinq troubles mentaux aurait des résultats encore meilleurs pour la santé : plus de 500 millions d'années de vie en bonne santé gagnées, plus de 6 millions de décès évités et un peu moins de 1,5 milliards de cas de troubles mentaux évités. **(Remplacer par des données nationales, si disponibles)**

L'ARGUMENT ÉCONOMIQUE DE LA COUVERTURE SANTÉ MENTALE

Un argument économique convaincant soutient cette augmentation du financement de la santé mentale, qui donne la priorité aux soins de santé primaires et communautaires. Le [rapport *La Situation des enfants dans le monde*](#) estime la perte de capital humain due à des problèmes de santé mentale tels que la dépression et l'anxiété chez les enfants et les adolescents, et la perte de vies due aux suicides à un coût annuel de 387 milliards USD.

À l'inverse, l'OMS prévoit [un retour sur investissement de 5 USD pour chaque dollar dépensé](#) dans l'élargissement de la couverture des services de prise en charge des troubles mentaux courants, grâce à des gains de productivité. **(Remplacer par des données de cas d'investissement au niveau du pays si disponibles)**

FINANCER L'INTÉGRATION DE LA SANTÉ MENTALE DANS LA CSU

Les trois moyens suivants peuvent être utilisés pour financer l'intégration de la santé mentale dans la CSU :

- 1) Financement de la CSU : intégrer la santé mentale dans les programmes de financement de la CSU
- 2) Financement intergouvernemental : intégrer la santé mentale dans le budget de la santé et d'autres budgets appropriés de différents secteurs, dans des cadres budgétaires à moyen terme, et dans les plans de développement intergouvernementaux et nationaux
- 3) Intégration de l'aide au développement pour la santé mentale dans les interventions d'urgence existantes, les programmes de développement et les mécanismes de financement établis

Il est nécessaire, possible et bénéfique de combler les lacunes dans la couverture des services de prise en charge des troubles mentaux. Il est essentiel que la santé mentale soit intégrée dans la CSU, en particulier au niveau des soins de santé primaires et communautaires, et soutenue par des lois, des plans, des stratégies et des budgets à jour. Pour ce faire, la priorité doit être donnée aux actions suivantes **(les partenaires nationaux peuvent adapter à leur contexte spécifique)** :

- Les gouvernements doivent investir des ressources suffisantes pour garantir une offre de services de santé mentale essentiels accessibles à tous, en particulier aux groupes particulièrement vulnérables tels que les enfants, les adolescents et leurs soignants, sans causer de difficultés financières.
- Les gouvernements doivent mobiliser les ressources nécessaires pour augmenter la couverture des services de prise en charge des troubles mentaux de 50 % d'ici 2030, l'objectif fixé par l'OMS. Cet investissement doit cibler en priorité les soins de santé primaires et communautaires.
- Les donateurs nationaux et internationaux doivent soutenir les gouvernements et les organisations de la société civile pour tirer parti des opportunités qu'offrent les engagements mondiaux et les mécanismes de financement en matière d'intégration de la santé mentale dans la CSU.

ÉTUDE DE CAS : ZEESHAN AHMAD (PAKISTAN)

Zeeshan Ahmad du Pakistan rencontre des difficultés pour se faire traiter pour sa dépression. Dans la vidéo ci-dessous, il plaide en faveur d'un meilleur financement de la santé mentale afin de remédier au manque de services, et à la stigmatisation entourant la maladie mentale, qui rendent difficile l'accès à un traitement.

Il appelle les médecins à s'équiper pour identifier les problèmes de santé mentale, aussi bien que les problèmes de santé physique, compte tenu de la relation entre les deux.



CAS D'INVESTISSEMENT DES PHILIPPINES

LE POIDS DES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE



Les arguments en faveur de l'investissement dans les services de santé mentale aux Philippines^{xxxiii}

Le tableau suivant présente les arguments en faveur d'un investissement pour combler les lacunes dans la prise en charge des troubles mentaux pour certaines pathologies aux Philippines, un pays participant à l'Initiative spéciale de l'OMS^{xxxii}. Il recommande un cadre d'investissement sur 10 ans et estime le retour sur investissement.

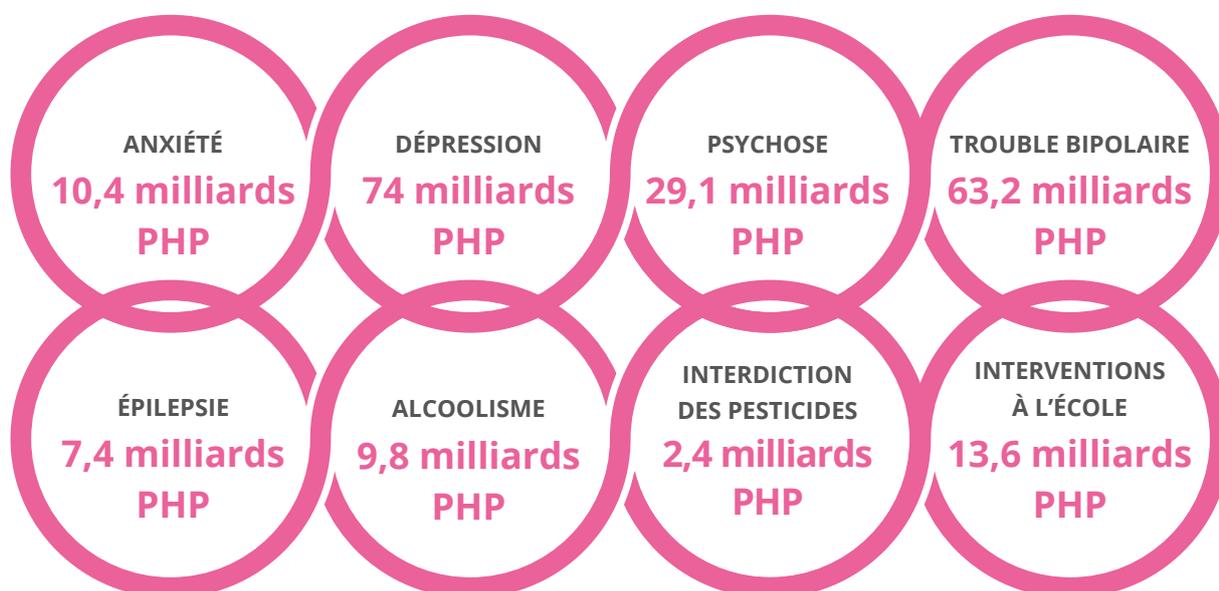
Les lacunes dans la prise en charge (chiffres de la couverture de base)

Type	Anxiété	Dépression	Psychose	Épilepsie	Troubles bipolaires	Alcoolisme	Interdiction des pesticides	À l'école
Couverture actuelle	5 %	5 %	20 %	40 %	20 %	5 %	70 %	5 %
Couverture cible (d'ici 2040)	30 %	30 %	60 %	90 %	60 %	30 %	100 %	100 %

Investissement recommandé sur 10 ans



Répartition des investissements



Le retour sur investissement

Retour sur investissement total :	217 milliards PHP
Années de vie en bonne santé gagnées :	724 195
Cas prévalents évités :	1 748 020
Décès évités :	5 344
Gains de productivité :	216 milliards PHP

Le tableau ci-dessus présente à la fois la justification sanitaire et économique d'un investissement dans des interventions fondées sur des données factuelles et recommandées par l'OMS qui sont conformes aux approches intégrées communautaires. Les arguments en faveur de l'investissement aux Philippines montrent qu'une augmentation du financement de la santé mentale prévient non seulement les troubles mentaux, mais génère également un rendement satisfaisant.



POLITIQUES ET PROGRAMMES DE CSU ET SANTÉ MENTALE



POLITIQUES ET PROGRAMMES DE CSU ET SANTÉ MENTALE

Dans un monde où près d'un milliard de personnes sont atteintes de troubles mentaux ou souffrent de toxicomanie, il existe un besoin considérable et croissant de traiter directement les troubles mentaux. De plus, la santé mentale et la santé physique étant intimement liées, l'amélioration de la santé mentale ne pourra qu'améliorer la santé dans d'autres domaines. Pour obtenir une couverture sanitaire véritablement universelle et sauver d'innombrables vies, les soins de santé mentale doivent être inclus dans la CSU.

Cette section contient les messages clés, les citations, les faits et les appels à l'action en faveur de l'intégration de la santé mentale dans les politiques et les programmes de CSU. Pour en savoir plus, et pour des liens et des références sur les points ci-dessous, veuillez consulter le rapport 2020, [Pas de santé sans santé mentale](#) et la note d'orientation [Que pouvons-nous accomplir en intégrant de manière significative la santé mentale dans la CSU ?](#)

MESSAGES CLÉS

LE PROBLÈME

- Une couverture sanitaire universelle (CSU) signifie que [toutes les personnes ont accès aux services de santé dont elles ont besoin, quand et où elles en ont besoin, sans rencontrer de difficultés financières](#).
- Dans la plupart des pays, la santé mentale n'est pas intégrée aux systèmes de santé, ce qui signifie que la plupart des personnes atteintes de troubles mentaux ne peuvent pas obtenir de l'aide. Dans le même temps, il existe un danger que la santé mentale ne soit pas intégrée dans les nouvelles réformes du secteur de la santé induites par la pression mondiale en faveur de la CSU.
- [Le défaut d'accès aux services de santé mentale peut aller jusqu'à 90 % dans les pays à faible revenu](#), et les ressources sont trop concentrées sur [les soins hospitaliers ou institutionnels spécialisés](#). Un [rapport de recherche de 2022](#) a révélé que l'utilisation des services de santé mentale pour la dépression allait de 33 % dans les pays à revenu élevé à 8 % dans les pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire.
- En utilisant les données sur la psychose pour représenter les troubles mentaux graves, [l'Atlas de la santé mentale 2020 de l'OMS](#) indique que seulement 212,4 personnes atteintes de psychose sur 100 000 ont utilisé des services de santé mentale en 2020, les pays à revenu élevé et intermédiaire supérieur affichant des taux d'utilisation plus de sept fois supérieurs à ceux des pays à faible revenu.
- La proportion de personnes souffrant de dépression qui reçoivent un traitement minimum adéquat varie de [22,4 % dans les pays à revenu élevé à seulement 3,7 % dans les pays à revenu intermédiaire inférieur](#).
- Il y a également une pénurie de travailleurs de première ligne pour les services de santé mentale. L'OMS rapporte [moins de 1,4 travailleurs dans la santé mentale pour 100 000 habitants dans les pays à faible revenu et seulement 13 pour 100 000 habitants dans le monde](#).

- [1 enfant ou jeune sur 7 souffre de troubles mentaux](#). Cependant, le nombre de travailleurs de la santé dans les services de santé mentale dédiés aux enfants et aux soignants n'est que de [0,01 pour 100 000 habitants dans les pays à faible revenu et de 3,4 pour 100 000 habitants dans le monde](#).

LA RELATION ENTRE SANTÉ MENTALE ET SANTÉ PHYSIQUE

- L'impact d'une intégration complète de la santé mentale dans les systèmes de santé afin que tous ceux qui ont besoin d'un soutien psychologique puissent l'obtenir pourrait être énorme, tant pour la santé physique que pour la santé mentale.
- Une étude récente a révélé que les personnes présentant des comorbidités mentales et physiques présentaient [un taux de mortalité six fois plus élevé et une espérance de vie 11,5 ans plus faible](#) que la population générale.
- Les enquêtes mondiales de l'OMS sur la santé mentale ont révélé [une augmentation de la mortalité de 8 à 12 %](#) chez les personnes atteintes de troubles mentaux fréquents pour cause de tabagisme, de diabète, d'antécédents d'infarctus du myocarde et d'hypertension.
- Il a également été rapporté qu'[un patient cancéreux sur quatre souffre de dépression, et le risque de dépression est cinq fois plus élevé chez les patients cancéreux que dans la population générale](#).

LES APPELS À L'ACTION

- La santé mentale doit être une partie intégrante et transversale des politiques et de la planification de la CSU dans tous les secteurs, afin que les personnes atteintes de troubles mentaux puissent accéder aux services de santé et sociaux essentiels, sans risque de difficultés financières.
- L'intégration de la santé mentale dans les politiques et programmes de CSU doit donner une place centrale aux personnes souffrant ou ayant souffert de troubles mentaux dans la planification et la mise en œuvre.
- La couverture des services de prise en charge des troubles mentaux doit être élargie en donnant la priorité aux soins de santé primaires et communautaires plutôt qu'aux soins hospitaliers et institutionnels.
- Les professionnels de santé doivent être formés pour fournir des services de santé mentale et sociaux fondés sur des données factuelles et sur les droits de l'homme, et culturellement appropriés dans des environnements non spécialisés.
- Dépasser le secteur de la santé pour coordonner et mettre en œuvre une stratégie multisectorielle qui combine des interventions universelles et ciblées afin de promouvoir une bonne santé mentale, prévenir les problèmes de santé mentale, réduire la stigmatisation et encourager les personnes qui ont besoin d'aide à la rechercher.

LE RETOUR SUR INVESTISSEMENT

- Selon des études commanditées par UnitedGMH, les résultats en termes de santé d'un investissement dans la santé mentale et d'une intégration significative de la santé mentale dans la CSU pourraient être énormes.
- En élargissant l'accès aux services à l'échelle mondiale pour cinq troubles mentaux courants (anxiété, dépression, psychose, troubles bipolaires et épilepsie) de 50 % d'ici 2030, nous pourrions éviter 51,5 millions de cas, gagner 23,9 millions d'années de vie en bonne santé et éviter un peu moins d'un demi-million de décès.
- En atteignant une couverture universelle (au moins 90 %) pour cinq troubles mentaux et neurologiques courants (anxiété, dépression, psychose, troubles bipolaires et épilepsie) dans le monde d'ici 2050, plus de 1,4 milliard de cas prévalents pourraient être évités, plus de 500 millions d'années de vie en bonne santé pourraient être gagnées et environ 6 millions de décès pourraient être évités dans le monde.
- En augmentant l'accès aux services de prise en charge de la dépression de 50 % d'ici 2030, les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire devraient gagner plus de 4 millions d'années de vie en bonne santé, éviter 10,4 millions de cas de dépression et éviter un peu plus de 20 000 décès causés par la dépression seule.
- En élargissant l'accès aux services pour l'épilepsie de 50 % d'ici 2030, la communauté mondiale pourrait éviter un peu moins de 2 millions de cas d'épilepsie, éviter un peu plus de 168 000 décès dus à l'épilepsie et gagner plus de 3 millions d'années de vie en bonne santé.
- En utilisant les données de l'ONUSIDA de 2019 et les études commanditées par United for Global Mental Health, on estime que les taux d'infection par le VIH pourraient être réduits de 10 à 16,5 % plus rapidement en intégrant la santé mentale dans les programmes de lutte contre le VIH. Cela signifie que plus de 924 000 personnes dans le monde pourraient éviter une infection par le VIH d'ici 2030.
- En utilisant les données officielles de l'ONU sur l'ODD 3.3.1 et les études commanditées par United for Global Mental Health, on estime que les cas de TB pourraient être réduits de 12,6 à 20 % plus rapidement en intégrant la santé mentale dans les programmes de lutte contre la TB et le VIH. Cela signifie que jusqu'à 14 millions de cas de TB pourraient être évités d'ici 2030.

CITATIONS

« Le monde entier accepte le concept de couverture sanitaire universelle. La santé mentale doit faire partie intégrante de la CSU. Personne ne devrait se voir refuser l'accès à des soins de santé mentale parce qu'il est pauvre ou vit dans un endroit reculé. »

Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus (Directeur général de l'OMS)

« La pandémie de COVID-19 nous rappelle à nouveau que la santé mentale est tout aussi importante que la santé physique. »

Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus (Directeur général de l'OMS)

« Trop souvent, il manque des soins médicaux et sociaux de qualité, et la santé mentale n'est pas toujours considérée comme une priorité. Les ressources disponibles pour le secteur de la santé médicale restent trop limitées. Dans cette perspective, l'inclusion de la santé mentale dans la couverture sanitaire universelle devrait être généralisée. »

Reine Mathilde de Belgique

« Une autre tâche est la lutte pour la santé mentale de notre peuple. Après ce que les Ukrainiens ont vécu pendant l'occupation, sur le front, dans les abris anti-aériens, sous les bombardements, ils ont besoin de réadaptation tout comme ceux qui ont des blessures physiques. »

Olena Zelenska (Première dame d'Ukraine)

RÉSUMÉ ANALYTIQUE ADAPTABLE

Les partenaires peuvent utiliser ce résumé analytique, qui reprend la plupart du contenu qui précède, pour défendre l'intégration de la santé mentale dans le droit à la santé. En tant que partenaire, vous pouvez utiliser le texte tel quel avec votre propre image de marque. Vous pouvez également modifier le texte en surbrillance pour insérer des faits et des chiffres pertinents issus de votre propre contexte national ou local, ou l'adapter aux besoins de toute partie prenante particulière que votre travail de plaidoyer cible. Nous vous encourageons également à ajouter les messages clés et les appels à l'action qui s'appliquent à votre contexte.

Dans la mesure du possible, vous devriez toujours encourager les parties prenantes à lire la note d'orientation complète [ici](#).

QUE POUVONS-NOUS ACCOMPLIR EN INTÉGRANT DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE LA SANTÉ MENTALE DANS LA CSU ?

La couverture sanitaire universelle (CSU) est le concept selon lequel tout le monde, partout, devrait pouvoir accéder aux services de santé (y compris de santé mentale) de bonne qualité dont il a besoin sans que cela ne lui cause de difficultés financières. L'importance d'intégrer les soins de santé mentale dans la CSU est de plus en plus reconnue.

« Le monde entier accepte le concept de couverture sanitaire universelle. La santé mentale doit faire partie intégrante de la CSU. Personne ne devrait se voir refuser l'accès à des soins de santé mentale parce qu'il est pauvre ou vit dans un endroit reculé. »

Dr Tedros Adhanom Ghebreyesus, Directeur général de l'OMS (2019)

POURQUOI LES SOINS DE SANTÉ MENTALE DOIVENT-ILS ÊTRE INTÉGRÉS À LA CSU ?

La [constitution de l'Organisation mondiale de la Santé](#) reconnaît la santé mentale comme faisant partie intégrante de sa définition de la santé (le « S » de CSU). Par conséquent, il ne peut pas y avoir de CSU sans intégration significative de la santé mentale. Pourtant, aujourd'hui, les lacunes dans la prise en charge des troubles mentaux courants peuvent atteindre **90 % dans les pays à faible revenu (il est recommandé de remplacer ce chiffre par celui correspondant au pays concerné)**. Et le plus souvent, ce sont les personnes les plus pauvres et les plus marginalisées qui n'ont pas accès aux services. En outre, la majeure partie du financement des services de santé mentale est dépensée dans les soins institutionnalisés, plutôt que dans les soins de santé primaires et communautaires **(les données propres au pays seraient très utiles si disponibles)**.

Les dirigeants du monde entier se sont engagés à combler ces lacunes en matière de couverture des services de prise en charge des troubles mentaux lors de plusieurs réunions internationales, y compris lors de la réunion de haut niveau des Nations unies sur la CSU en 2019, et dans le cadre des Objectifs de développement durable (ODD3). La CSU est l'un des six principes transversaux du [Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2030 de l'OMS](#), convenu par tous les ministres de la Santé, qui vise à augmenter la couverture des services pour les troubles mentaux de 50 % d'ici 2030. Elle vise également à détourner le financement de la santé mentale des soins institutionnels au profit des soins de santé primaires et communautaires, dans le cadre d'un système comprenant de solides soins de santé secondaires et des voies de recommandation.

CE QUE L'INTÉGRATION DE LA SANTÉ MENTALE DANS LA CSU PERMET

Selon une nouvelle étude d'United for Global Mental Health (voir l'annexe 2 de la méthodologie), l'élargissement de la couverture pour cinq troubles mentaux et neurologiques courants (dépression, anxiété, troubles bipolaires, psychose et épilepsie) pourrait avoir des bénéfices substantiels en termes de santé. Par exemple, l'atteinte de l'objectif fixé par l'OMS d'un élargissement de la couverture des services pour les cinq troubles mentaux énumérés ci-dessus de 50 % d'ici 2030 pourrait contribuer à éviter près d'un demi-million de décès, environ 51,5 millions de cas de troubles mentaux et neurologiques courants, et faire gagner près de 24 millions d'années de vie en bonne santé **(à remplacer par les données du pays si disponibles)**.

Si le monde entier met en œuvre la CSU (couverture supérieure à 90 %), les gains prévus pour les cinq maladies sont encore plus élevés, comme illustré dans le tableau 1 **(à remplacer par les données du pays si disponibles)**.

Tableau 1 : résultats approximatifs estimés de l'obtention d'une couverture universelle des services de santé mentale sur la santé au niveau mondial

Atteindre une couverture des services de santé mentale universelle (au moins 90 %)	Cas prévalents évités	Années de vie en bonne santé gagnées	Décès évités
D'ici 2030	299,7 millions	126 millions	1,6 millions
D'ici 2050	1,4 milliard	531 millions	6,1 millions

La relation entre santé mentale et santé physique dans la création de « comorbidités » est également bien établie. Par exemple, les troubles mentaux courants tels que l'anxiété et la dépression sont des facteurs de risque connus pour [le VIH, la TB, les maladies cardiovasculaires, le diabète et le cancer](#). Et le VIH, la TB, les maladies cardiovasculaires, le diabète et le cancer sont tous des affections qui peuvent conduire à des niveaux plus élevés d'anxiété et de dépression, entre autres troubles mentaux. Il est donc crucial

d'intégrer les services de santé mentale dans la CSU, ce qui entraînera des améliorations tangibles de la santé mentale et physique des personnes.

COMMENT L'INTÉGRATION DE LA SANTÉ MENTALE DANS LA CSU EST POSSIBLE

Les principales organisations internationales, telles que l'OMS et la Banque mondiale, s'accordent sur deux principes clés pour l'intégration de la santé mentale :

- **Passer des soins institutionnels aux soins de santé mentale primaires et communautaires (Remarque : « communautaire » est un terme que l'OMS utilise pour désigner les soins de santé mentale fournis en dehors d'un hôpital psychiatrique) ;**
- **Adopter une approche multisectorielle des soins de santé mentale.**

Atteindre la CSU est un élément essentiel des Objectifs de développement durable dans le cadre de l'ODD3. Cela fait également de plus en plus partie de la réponse à la pandémie de COVID-19 et du rétablissement après la pandémie dans le monde entier, ainsi que du travail de préparation aux futures pandémies. Cela crée une opportunité historique de renforcer la CSU dans le monde entier.

Il faut profiter de l'accent mis sur la CSU, la santé mentale et la relation entre les deux, comme dans le [Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2030](#) de l'OMS, et à travers des efforts tels que l'[Initiative spéciale pour la santé mentale de l'OMS](#), pour promouvoir une intégration significative de la santé mentale dans la CSU.



ÉTUDE DE CAS : L'HISTOIRE DE JOSEPHINE (LIBERIA)

L'épidémie d'Ebola de 2014 au Liberia a changé la vie de Josephine Karwah pour toujours. Elle a été diagnostiquée porteuse du virus Ebola et s'est rendue dans une unité de traitement d'Ebola (Ebola Treatment Unit, ETU) gérée par Médecins Sans Frontières, où elle a reçu un traitement et un suivi en santé mentale.

De retour dans sa communauté, Josephine est entrée dans un monde qui n'était pas le même qu'avant Ebola. La stigmatisation entourant la maladie, y compris les mythes infondés sur ses modes de transmission, avait imprégné sa communauté, et il lui était donc impossible de reprendre une vie normale.

Elle a ensuite été orientée vers le Carter Center, qui travaillait à transformer le système de santé mentale du Liberia. Ils ont donné à Josephine l'accès à des services et à un suivi psychologique pour l'aider à faire face à l'angoisse mentale causée par la stigmatisation. Elle vit maintenant ce qu'elle appelle une vie « normale » dans la communauté et étudie la biologie. Sans l'intégration des services de santé mentale dans son traitement, cela n'aurait pas été possible.



LECTURES ET RESSOURCES ESSENTIELLES

LECTURES ET RESSOURCES ESSENTIELLES

RECOMMANDATION DE L'OMS	RESSOURCE
Intégrer la santé mentale dans les politiques et programmes de CSU, en donnant une place centrale aux personnes souffrant ou ayant souffert de troubles mentaux dans la planification et la mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action global pour la santé mentale de l'OMS (2013-2030) • Programme d'action Combler les lacunes en santé mentale (mhGAP) de l'OMS • WHO Draft Menu of Cost-effective Interventions for Mental Health • WHO Quality Rights • WHO Mental Health Policy and Service Guidance Package • WHO UHC Compendium • Rapport de l'OMS sur la santé mentale dans le monde (2022)
Élargir la couverture des services de prise en charge des troubles mentaux en détournant les financements des établissements de soins institutionnels et tertiaires au profit des soins primaires et communautaires fondés sur des données factuelles	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action global pour la santé mentale de l'OMS (2013-2030) • Programme d'action Combler les lacunes en santé mentale (mhGAP) de l'OMS • WHO Quality Rights • WHO UHC Compendium • Rapport de l'OMS sur la santé mentale dans le monde (2022)
Former les professionnels de santé à fournir des services de santé mentale et sociaux fondés sur des données factuelles et sur les droits de l'homme, et culturellement appropriés dans des environnements non spécialisés	<ul style="list-style-type: none"> • WHO Mental Health Policy and Service Guidance Package • WHO Quality Rights • WHO UHC Compendium • Rapport de l'OMS sur la santé mentale dans le monde (2022)
Coordonner et mettre en œuvre une stratégie multisectorielle qui combine des interventions universelles et ciblées afin de promouvoir une bonne santé mentale, prévenir les problèmes de santé mentale, réduire la stigmatisation et encourager les personnes qui ont besoin d'aide à la rechercher	<ul style="list-style-type: none"> • Out of the Shadows: Making Mental Health a Global Development Priority (WB) • Moving the Needle: Mental Health Stories from Around the World (WB) • Harnessing Technology to Address the Global Mental Health Crisis: An Introductory Brief (WB) • WHO UHC Compendium • Rapport de l'OMS sur la santé mentale dans le monde (2022)

Inclure la santé mentale dans la planification et les programmes de préparation, de réponse et de rétablissement aux situations d'urgence (y compris aux pandémies)

- [Reconstruire en mieux : Pour des soins de santé mentale durables après une situation d'urgence](#) (OMS)
- [Mental Health among Displaced People and Refugees: Making the Case for Action under Humanitarian Response and Development Programmes](#) (WB)
- [Mental Health and COVID-19: Early Evidence of the Pandemic's Impact: Scientific Brief, 2 mars 2022](#)
- [Rapport de l'OMS sur la santé mentale dans le monde \(2022\)](#)

Intégrer la santé mentale dans le recueil des données de santé, et identifier, rassembler, rapporter systématiquement et utiliser les données de santé mentale de base ventilées par sexe et âge pour améliorer la fourniture de services de santé mentale, ainsi que les stratégies de promotion et de prévention

- [Countdown Global Mental Health 2030: Using Data to Inform Action](#), publié par UnitedGMH, 2021
- [Rapport de l'OMS sur la santé mentale dans le monde \(2022\)](#)







FEUILLE DE ROUTE DE PLAIDOYER

FEUILLE DE ROUTE DE PLAIDOYER

Alors que nous sommes presque à mi-parcours de la mise en œuvre de l'Agenda des ODD 2030, notre travail de plaidoyer a atteint une étape critique.

La deuxième réunion de haut niveau des Nations unies sur la CSU aura lieu en 2023, quatre ans après la réunion de 2019 où des engagements substantiels ont été pris pour atteindre les objectifs de CSU d'ici 2030.

C'est une occasion unique de pousser les gouvernements à apporter un changement radical dans la couverture et l'efficacité des services de santé mentale en intégrant la santé mentale dans la CSU.

Une série d'événements politiques internationaux en 2022, avant la réunion de haut niveau des Nations unies en septembre 2023, peut nous aider à pousser à agir pour la santé mentale. Il y aura également des opportunités de faire pression pour obtenir un financement mondial supplémentaire, en particulier par le biais du Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, du Mécanisme de financement mondial et de la Banque mondiale.

Ce plaidoyer aura lieu dans un contexte de financement public restreint et de crise économique exacerbée par la pandémie de COVID-19. Cela rend l'appel au changement d'autant plus urgent, surtout compte tenu de l'impact que la crise économique pourrait avoir sur la santé mentale de nombreuses personnes.

Vous trouverez ci-dessous une feuille de route des événements clés dans le monde, avec les objectifs représentatifs de la réussite et les parties prenantes concernées, ainsi que le rôle qu'elles peuvent jouer dans la réalisation de ces objectifs.

Un plaidoyer à l'échelle mondiale et nationale est nécessaire autour de ces événements pour maintenir la pression sur les gouvernements afin qu'ils reconnaissent la santé mentale comme une question transversale qui est au cœur de la CSU et fait partie intégrante de sa réussite.

Assemblée générale des Nations unies (du 13 au 27 septembre)

Objectif : ouvrir la voie à l'inclusion de la santé mentale dans le rapport d'avancement du Secrétaire général de l'ONU sur les engagements CSU

Sommet mondial sur la santé mentale (du 13 au 14 octobre)

Objectif : langage ferme sur l'intégration de la santé mentale dans la CSU et mention du retard pris sur les objectifs dans la préparation à la réunion de haut niveau sur la CSU de l'ONU en 2023

Conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial (novembre)

Objectif : demandes nationales et engagements des donateurs sur la CSU pour soutenir la nouvelle stratégie du Fonds mondial (qui intègre la santé mentale) sur le VIH, la TB et le paludisme

Journée internationale de la CSU (10 décembre)

Objectif : appels mondiaux à soutenir la CSU, et engagements sur la CSU de la part des principales parties prenantes mondiales et nationales afin de souligner que la santé mentale est une question transversale essentielle à la réussite de la CSU

Audition parlementaire aux Nations unies (février)

Objectif : la CSU doit être le sujet de discussion et la santé mentale doit figurer dans le rapport de synthèse.

Réunions de printemps du FMI et de la Banque mondiale (du 21 au 23 avril)

Objectif : les ministres des Finances comprennent l'avantage économique que présente l'investissement dans la santé mentale.

Sommet du G7 au Japon (du 19 au 21 mai)

Objectif : engagements forts des gouvernements des pays du G7 à investir dans la santé mentale, en particulier compte tenu de l'importance de la santé mentale pour atteindre les objectifs de la CSU

Réunion des ministres de la santé au G20 en Inde (juin)

Objectif : s'assurer que le langage sur la santé mentale de Rome et Bali est transmis, avec un engagement fort à intégrer la santé mentale dans la CSU et la santé mentale dans le cadre de la réunion de haut niveau sur la CSU de l'ONU en 2023

Réunion de haut niveau sur la TB de l'ONU (septembre)

Objectif : la déclaration s'appuie sur le langage de la santé mentale, et reconnaît les comorbidités entre la santé mentale et la TB, et le rôle de la CSU.

Réunion de haut niveau sur la CSU de l'ONU (septembre)

Objectif : engagements forts des États membres et des institutions mondiales en faveur d'une intégration significative de la santé mentale dans la CSU, de son inclusion dans la responsabilité à atteindre les objectifs pour 2030, et référence spécifique aux objectifs du Plan d'action global pour la santé mentale de l'OMS

Journée mondiale de la santé mentale (10 octobre)

Objectif : obtenir des engagements au niveau national et des déclarations de la part d'acteurs mondiaux clés concernant l'intégration de la santé mentale dans les politiques et programmes de la CSU

Assemblées annuelles du FMI et de la Banque mondiale (du 14 au 16 octobre)

Objectif : les ministres des Finances et les mécanismes de financement mondiaux comprennent l'avantage économique que présente l'investissement dans la santé mentale.

Sommet des dirigeants du G20 (du 15 au 16 novembre)

Objectif : la déclaration des dirigeants du G20 devrait contenir le langage proposé sur l'intégration de la santé mentale dans la CSU, une référence à la prochaine réunion de haut niveau sur la CSU de l'ONU et un texte sur la santé mentale en lien avec le Fonds mondial.

Réunion du conseil exécutif de l'OMS (du 30 janvier au 7 février)

Objectif : résolution de l'OMS sur la réunion de haut niveau sur la préparation de la CSU de l'ONU pour inclure la santé mentale avec une référence spécifique aux Plan d'action global pour la santé mentale et à l'Initiative spéciale pour la santé mentale de l'OMS. Feuille de route des MNT pour inclure la santé mentale dans la CSU

Réunion de haut niveau sur l'audience multipartite CSU de l'ONU (avril/à confirmer)

Objectif : assurer la participation de parties prenantes liées à la santé mentale et d'autres parties prenantes clés pour inclure la santé mentale dans leurs messages. Les recommandations/le rapport de l'audience doivent inclure de manière significative la santé mentale.

Assemblée mondiale de la Santé (du 21 au 30 mai)

Objectif : la CSU restera en tête d'affiche du quatorzième programme général de travail de l'OMS avec une intégration significative de la santé mentale. Le Plan d'action global pour la santé mentale de l'OMS et l'Initiative spéciale pour la santé mentale de l'OMS doivent tous deux être discutés dans le cadre du treizième programme général de travail de l'OMS. La santé mentale doit être intégrée de manière significative dans la résolution sur la réunion de haut niveau sur la CSU de l'ONU en 2023.

Forum politique de haut niveau pour le développement durable (juillet)

Objectif : l'inclusion du langage de la santé mentale et son intégration dans la CSU dans le contexte du renforcement des systèmes de santé, et de la réponse et du rétablissement face à la COVID-19

Sommet sur les ODD (du 20 au 21 septembre)

Objectif : la déclaration politique doit inclure un langage sur la santé mentale dans le contexte de l'accélération des progrès sur l'ODD3.

2022

2023

PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS ET OBJECTIFS POUR 2022/2023

ÉVÉNEMENT MONDIAL	APERÇU	POINTS D'ENTRÉE POUR LA SANTÉ MENTALE
<p>Assemblée générale des Nations unies 2022</p>	<p>L'Assemblée générale des Nations unies (AGNU) est la principale instance d'élaboration des politiques de l'ONU. Composée de tous les États membres de l'Organisation des Nations unies, elle offre un espace de discussion multilatéral unique pour débattre de l'ensemble des thèmes internationaux couverts par la Charte des Nations unies. Chacun des 193 États membres dispose d'un vote égal sur toutes les résolutions. L'Assemblée se réunit en sessions ordinaires de septembre à décembre chaque année, et par la suite selon les besoins. Elle discute de questions spécifiques dans le cadre de points principaux ou secondaires de l'ordre du jour, qui conduisent à l'adoption de résolutions.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Rapport du Secrétaire général de l'ONU sur les progrès de la CSU • VIH/SIDA • Droits des personnes handicapées • Droits de l'homme en Ukraine • Aide humanitaire dans les situations de catastrophe • Préparation de la réunion de haut niveau de 2025 sur les MNT et la santé mentale (point à l'ordre du jour du Sommet du Millénaire)
<p>Journée mondiale de la santé mentale 2022</p>	<p>Le thème de la Journée mondiale de la santé mentale de cette année est « Faire de la santé mentale pour tous une priorité mondiale ». Ce sera l'occasion pour les personnes atteintes de troubles mentaux, les défenseurs, les gouvernements, les employeurs, les employés et d'autres parties prenantes de se réunir pour reconnaître les progrès dans ce domaine et exprimer ce que nous devons accomplir pour faire de la santé mentale pour tous une priorité mondiale.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation et intervention face à la pandémie de COVID-19 • Santé mentale dans les situations d'urgence (en particulier l'Ukraine et d'autres guerres) • Renforcement des systèmes de santé • Crise du déplacement et des réfugiés • Stigmatisation et discrimination
<p>Sommet mondial sur la santé mentale 2022</p>	<p>L'objectif principal du sommet est de renforcer l'action mondiale des gouvernements, des organisations internationales et de la société civile pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Traiter les principaux problèmes liés aux soins de santé mentale, qui ont beaucoup souffert des dernières crises sanitaires et humanitaires ; • Remédier aux faiblesses structurelles qui empêchent des millions de personnes d'accéder à des soins adéquats répondant à leurs besoins en matière de santé mentale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation et intervention face à la COVID-19/aux pandémies • Santé mentale dans les situations d'urgence (en particulier l'Ukraine et d'autres guerres) • Crise du déplacement et des réfugiés • Santé mentale communautaire/désinstitutionnalisation • Inclusion des personnes souffrant de troubles mentaux

<p>Assemblée annuelle de 2022 du FMI et de la Banque mondiale</p>	<p>L'assemblée annuelle des différentes banques qui composent le Groupe de la Banque mondiale réunit tous les ministres des finances, et de nombreux ministres du développement et de la santé du monde entier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation et intervention face à la COVID-19/aux pandémies (y compris réponse économique) • Santé mentale dans les situations d'urgence (en particulier l'Ukraine et d'autres guerres) • Crise du déplacement et des réfugiés
<p>Conférence de reconstitution des ressources du Fonds mondial 2022</p>	<p>La septième reconstitution des ressources du Fonds mondial vise à recueillir au moins 18 milliards USD pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Remettre le monde sur la bonne voie pour éradiquer le VIH, la tuberculose et le paludisme ; • Bâtir des systèmes de santé résistants et pérennes, et renforcer la préparation aux pandémies, contribuant à un monde plus équitable et mieux protégé contre les menaces futures. 	<ul style="list-style-type: none"> • VIH/TB et paludisme
<p>Sommet des dirigeants du G20 2022</p>	<p>Sous la présidence indonésienne, le G20 de 2022 aura pour thème « Se rétablir ensemble, se rétablir plus solidement ». Le Sommet des dirigeants est le point culminant du G20 et du travail effectué au cours de l'année dans le cadre des réunions ministérielles, des groupes de travail et des groupes d'engagement. Les chefs de gouvernement adoptent une déclaration contenant des engagements clés à la conclusion du sommet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Architecture mondiale de la santé et en particulier l'intervention et le rétablissement face à la COVID-19/aux pandémies
<p>Journée internationale de la CSU 2022</p>	<p>La Journée internationale de la couverture sanitaire universelle vise à sensibiliser des partenaires pluripartites à la nécessité de systèmes de santé solides et résistants, et d'une couverture sanitaire universelle. Chaque année, le 12 décembre, les défenseurs de la CSU s'expriment pour partager les histoires de millions de personnes toujours en attente de soins, défendre ce que nous avons accompli jusqu'à présent, appeler les dirigeants à investir davantage et plus intelligemment dans la santé, et encourager différents groupes à prendre des engagements pour aider le monde entier à atteindre la CSU d'ici 2030.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CSU • Préparation et intervention face à la COVID-19/aux pandémies

<p>Réunion du Conseil exécutif de l'OMS 2023</p>	<p>Le Conseil exécutif est composé de 34 membres techniquement qualifiés élus pour trois ans. La réunion annuelle du Conseil, qui se tient en janvier, décide de l'ordre du jour de l'Assemblée mondiale de la Santé et des résolutions qui lui seront soumises.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CSU • Préparation et intervention face à la COVID-19/aux pandémies • Situations d'urgence (en particulier l'Ukraine et d'autres guerres) • Renforcement des systèmes de santé • Crise du déplacement et des réfugiés • Plan d'action mondial sur les MNT • Objectifs de développement durable
<p>Audition parlementaire aux Nations unies 2023</p>	<p>Chaque année, au cours de l'Assemblée générale, l'Union interparlementaire organise à l'intention des parlementaires une audition où ces derniers peuvent dialoguer avec des fonctionnaires de l'ONU, des représentants diplomatiques ainsi que des chercheurs et universitaires de premier plan.</p> <p>La réunion s'est peu à peu transformée en un débat de fond sur les questions les plus importantes inscrites à l'ordre du jour international. Les conclusions et les recommandations de l'audition constituent un apport parlementaire au travail des instances des Nations unies. Les débats qui y sont menés poursuivent un double objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ils visent à aider les parlementaires à mieux comprendre les processus décisionnels aux Nations unies et le statut des négociations sur différents sujets ; • Ils permettent aux parlementaires de soumettre aux États membres de l'ONU leurs propres analyses fondées sur leur expérience nationale et locale. 	<ul style="list-style-type: none"> • 75e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme • Objectifs de développement durable • Préparation et intervention face à la COVID-19/aux pandémies • Situations d'urgence (en particulier l'Ukraine et d'autres guerres) • Crise du déplacement et des réfugiés
<p>Assemblée annuelle 2022 de la Banque mondiale</p>	<p>L'assemblée annuelle des différentes banques qui composent le Groupe de la Banque mondiale réunit tous les ministres des finances, et de nombreux ministres du développement et de la santé du monde entier.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Préparation et rétablissement face à la COVID-19/aux pandémies (y compris réponse économique) • Santé mentale dans les situations d'urgence (en particulier l'Ukraine et d'autres guerres) • Crise du déplacement et des réfugiés

Audition pluripartite en prévision de la réunion de haut niveau sur la CSU de l'ONU

Le Président de l'Assemblée générale va convoquer, avec l'appui de l'Organisation mondiale de la Santé et de la CSU2030, une audition pluripartite interactive, dans le cadre des préparatifs de la réunion de haut niveau de l'ONU en 2023.

L'audition vise à soutenir la participation active « de représentants de haut niveau appropriés des États membres, observateurs de l'Assemblée générale, parlementaires, représentants des gouvernements locaux, entités concernées des Nations unies, organisations non gouvernementales ayant un statut consultatif auprès du Conseil économique et social, organisations de la société civile, fondations philanthropiques, monde universitaire, associations médicales, secteur privé et communautés au sens large, garantissant la participation et l'écoute des femmes, des enfants, des jeunes et des chefs autochtones ».

Les participants seront encouragés à échanger leurs points de vue sur les priorités clés à soumettre aux chefs d'État lors de la réunion de haut niveau, tout en soulignant les expériences et les bonnes pratiques sur le terrain, ainsi que les difficultés spécifiques auxquelles sont confrontés les organisations de la société civile, le secteur privé et d'autres parties prenantes.

Le résultat de l'audition éclairera la préparation de l'avant-projet de déclaration politique sur la CSU qui sera négocié par les États membres.

- CSU
- Préparation et intervention face à la COVID-19/aux pandémies
- Situations d'urgence (en particulier l'Ukraine et d'autres guerres)
- Renforcement des systèmes de santé
- Plan d'action mondial sur les MNT
- VIH/TB

<p>Sommet du G7 au Japon en 2023</p>	<p>Le Groupe des Sept (G7) est un forum politique intergouvernemental composé du Canada, de la France, de l'Allemagne, de l'Italie, du Japon, du Royaume-Uni et des États-Unis. En outre, l'Union européenne est un « membre non énuméré ».</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CSU • Changement climatique • Préparation et intervention face à la COVID-19/aux pandémies • Situations d'urgence (en particulier l'Ukraine et d'autres guerres)
<p>Assemblée mondiale de la Santé 2023</p>	<p>L'Assemblée mondiale de la Santé est l'organe décisionnel de l'OMS. Y participent des délégations de tous les États Membres de l'OMS qui se concentrent sur un programme de santé spécifique préparé par le Conseil exécutif. Ses principales fonctions sont de déterminer les politiques de l'OMS, de nommer le Directeur général, de superviser les politiques financières, et d'examiner et d'approuver le projet de budget du programme. L'Assemblée mondiale de la Santé se tient chaque année à Genève, en Suisse.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Traité sur les pandémies • CSU • Préparation et intervention face à la COVID-19/aux pandémies • Situations d'urgence (en particulier l'Ukraine et d'autres guerres) • Renforcement des systèmes de santé • Crise du déplacement et des réfugiés • Plan d'action mondial sur les MNT • Objectifs de développement durable - ODD 3
<p>Réunion des ministres de la Santé du G20 en Inde en 2023</p>	<p>La réunion des ministres de la Santé du G20 est l'une des réunions ministérielles organisées dans le cadre du Sommet des dirigeants du G20 de 2023, qui sera organisé par l'Inde fin 2023. Cette réunion est une excellente occasion de discuter des problèmes de santé et de construire un consensus autour d'objectifs communs spécifiques. Cette réunion ministérielle est organisée indépendamment du Sommet, où les chefs d'État et de gouvernement approuvent certains résultats clés obtenus par les ministres.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcement des systèmes de santé • Préparation et intervention face à la COVID-19/aux pandémies • Préparation à la réunion de haut niveau sur la CSU de l'ONU en 2023 • Objectifs de développement durable - ODD 3

<p>Forum politique de haut niveau pour le développement durable 2023</p>	<p>Le Forum politique de haut niveau pour le développement durable est la principale plateforme mondiale pour le suivi et l'examen du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et des objectifs de développement durable (ODD). L'accent sera mis sur les ODD 6, 7, 9, 11 et 17 pour 2023.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Accélération de la relance après la maladie à coronavirus (COVID-19) • Mise en œuvre du Programme ODD 2030 - CSU dans le cadre de l'ODD 3
<p>Réunion de haut niveau sur la tuberculose de l'ONU en 2023</p>	<p>La toute première réunion de haut niveau sur la tuberculose de l'Assemblée générale de l'ONU qui s'est tenue le 26 septembre 2018 a approuvé une déclaration politique ambitieuse visant à accélérer les progrès vers les objectifs d'éradication de la tuberculose. La réunion de 2023 devrait contenir un examen complet par les chefs d'État et de gouvernement sur les engagements pris, et conduire à une nouvelle déclaration politique.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • TB
<p>Sommet 2023 sur les objectifs de développement durable</p>	<p>Le deuxième Sommet sur les ODD se tiendra pendant la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale à New York. Le Sommet marquera l'examen intermédiaire de la mise en œuvre du Programme 2030 et des Objectifs de développement durable.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • ODD 3 • Préparation et intervention face à la COVID-19/aux pandémies • Situations d'urgence (en particulier l'Ukraine et d'autres guerres) • Renforcement des systèmes de santé • Crise du déplacement et des réfugiés
<p>Réunion de haut niveau sur la CSU de l'ONU en 2023</p>	<p>La deuxième réunion de haut niveau sur la couverture sanitaire universelle marque le milieu du parcours vers les ODD. C'est l'occasion de mobiliser la communauté mondiale et d'obtenir un engagement politique pour accélérer les progrès vers la couverture sanitaire universelle d'ici 2030. La réunion sera l'occasion d'examiner les progrès réalisés par rapport aux engagements pris lors de la première réunion de haut niveau de l'ONU en 2019, et ouvrira la voie à la réalisation des objectifs de CSU d'ici 2030.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • CSU • Préparation et intervention face à la COVID-19/aux pandémies • Situations d'urgence (en particulier l'Ukraine et d'autres guerres) • Renforcement des systèmes de santé • Plan d'action mondial sur les MNT • VIH/TB





PRINCIPALES PARTIES PRENANTES POUR LA CSU

PRINCIPALES PARTIES PRENANTES MONDIALES POUR LA CSU

PARTIE PRENANTE	RÔLE
OMS	<p>La CSU a été l'élément clé du treizième programme général de travail de l'OMS, un statut qu'elle devrait conserver dans les années à venir. Le Plan d'action global pour la santé mentale 2013-2030 de l'OMS reconnaît la CSU comme un thème transversal, et son initiative spéciale sur la santé mentale consiste à intégrer la santé mentale dans la CSU. L'OMS est également à l'origine du Traité sur les pandémies, qui à son tour façonnera le nouveau Fonds d'intermédiation financière.</p> <p>Le directeur général de l'OMS soumettra un rapport en préparation de la réunion de haut niveau sur la CSU de l'ONU, qui sera adopté à l'Assemblée mondiale de la Santé. Il est essentiel qu'il contienne un langage ferme sur la santé mentale.</p>
Secrétaire général des Nations unies	<p>Le Secrétaire général des Nations unies sera l'un des principaux organisateurs de la réunion de haut niveau sur la CSU de l'ONU en 2023. Il devrait faire une déclaration préliminaire. Il fournira également un rapport d'avancement sur la CSU lors de la 77e session de l'AGNU, qui sera discuté lors de la réunion de haut niveau de l'ONU. Si ce rapport d'avancement inclut de manière significative la santé mentale, il y aurait beaucoup plus de chances que la santé mentale fasse partie de la déclaration finale lors de la réunion de haut niveau.</p> <p>Le Secrétaire général est un fervent défenseur de la santé mentale, et a publié une note d'orientation sur la santé mentale et la COVID-19 au début de la pandémie.</p>
Autres organisations des Nations unies	<p>Les différentes organisations des Nations unies seront très impliquées dans la planification et la conduite des sessions à l'AGNU. Des organisations spécifiques, telles que l'UNICEF, conduisent des discussions sur la santé mentale lors de grands événements, en défendant des groupes clés tels que les enfants et les adolescents.</p>
Banque mondiale	<p>La Banque mondiale considère la CSU comme essentielle pour atteindre son double objectif de mettre fin à l'extrême pauvreté, et d'accroître l'équité et la prospérité partagée. À ce titre, elle est la force motrice de tous les investissements du Groupe de la Banque mondiale dans la santé et la nutrition. En particulier, son Mécanisme de financement mondial est essentiel pour apporter un financement supplémentaire pour la santé mentale au niveau national, dans le cadre de la CSU. Les assemblées annuelles et réunions de printemps de la Banque mondiale sont de bonnes occasions de faire pression en faveur d'une augmentation du financement de la santé mentale.</p>

<p>Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme</p>	<p>Le Fonds mondial connaîtra sa septième reconstitution de ressources en 2022, appelant 18 milliards USD pour mettre fin au SIDA, à la TB et au paludisme, et accélérer les progrès vers la CSU. Les demandes au niveau national soumises par le biais des instances de coordination nationale du Fonds mondial détermineront en grande partie la manière dont ces fonds sont utilisés au niveau national. Compte tenu des comorbidités entre la santé mentale et le VIH/la TB, il est essentiel que les appels à l'intégration de la santé mentale soient faits à la fois lors de la conférence de reconstitution des ressources du Fonds et par le biais des applications CCM.</p>
<p>Groupe d'amis de la CSU et de la santé mondiale</p>	<p>Le Groupe d'amis de la CSU est une plateforme informelle permettant aux États membres de l'ONU d'échanger des informations sur les événements et les initiatives qui soutiennent et plaident pour la réalisation de la CSU d'ici 2030. Il donne l'occasion aux États membres de l'ONU d'entendre des experts, partenaires et défenseurs au sujet du renforcement des systèmes de santé, y compris le suivi, la responsabilisation et les mesures nécessaires pour atteindre et soutenir la CSU.</p> <p>Avec ses partenaires, le Groupe d'amis peut également soutenir ou organiser des événements spéciaux à l'ONU sur la CSU, créant un élan en vue de la réunion de haut niveau sur la CSU en 2023 et de la réalisation de la CSU d'ici 2030. Il pourrait être un excellent point d'entrée pour promouvoir l'intégration de la santé mentale à l'ordre du jour de la réunion de haut niveau de l'ONU.</p>
<p>CSU2030</p>	<p>La CSU2030 offre une plateforme mondiale permettant à de multiples parties prenantes de travailler ensemble et d'influencer les engagements nationaux et internationaux sur la CSU. La CSU2030 mobilise l'action collective sur les Demandes clés du Mouvement pour la CSU, informée par son processus d'examen de l'état d'engagement de la CSU. L'inclusion de la santé mentale dans les demandes clés du Mouvement pour la CSU augmente ses chances d'inclusion dans la déclaration politique lors de la réunion de haut niveau.</p>
<p>Groupe consultatif politique auprès du Mouvement pour la CSU</p>	<p>Le groupe consultatif politique auprès du Mouvement pour la CSU conseille le Comité directeur de la CSU2030 afin de consolider le soutien politique dont bénéficie la CSU. Le groupe consultatif politique transmet également les messages de la CSU2030 aux dirigeants politiques, afin de s'assurer que l'engagement se transforme en actions concrètes dans les pays. Les conseillers politiques n'ont pas de statut juridique ni d'obligations contraignantes, ils se contentent d'assumer un rôle purement consultatif. Ils peuvent participer à la réunion de haut niveau sur la CSU de l'ONU et sont donc des défenseurs potentiellement importants de l'intégration de la santé mentale dans la CSU.</p>

<p>Partenariat pour la CSU</p>	<p>Le Partenariat pour la CSU est l'une des plus grandes plateformes de l'OMS pour la coopération internationale sur la CSU et les soins de santé primaires. Il se compose de différents spécialistes de la santé travaillant à la promotion de la CSU et des soins de santé primaires. Il encourage le dialogue politique sur la planification stratégique et la gouvernance des systèmes de santé, en développant des stratégies de financement de la santé et en soutenant leur mise en œuvre, et en permettant une coopération efficace au développement dans les pays.</p> <p>Il comble l'écart entre les engagements mondiaux et la mise en œuvre concrète au niveau national. Cela en fait une partie prenante clé pour s'assurer que tous les engagements pris sur l'intégration de la santé mentale dans la CSU lors de la réunion de haut niveau sont mis en pratique.</p>
<p>Coalition de partenariats pour la CSU et la santé mondiale</p>	<p>Les coprésidents de la CSU2030 et les parties prenantes dans les domaines des MNT, du VIH/SIDA, de la TB, du paludisme, et de la santé maternelle, néonatale et infantile travaillent ensemble sur différentes initiatives de santé. Ils s'assurent que les engagements pris lors des réunions de haut niveau sont respectés et incluent les populations vulnérables.</p> <p>Ils veilleront à ce que ces priorités et groupes de santé soient représentés lors de la réunion de haut niveau sur la CSU. Il est important qu'ils reconnaissent que la santé mentale touche tous ces domaines de la santé, et qu'ils l'incluent dans leur plaidoyer.</p>

PRINCIPALES PARTIES PRENANTES NATIONALES POUR LA CSU

PARTIE PRENANTE	RÔLE POUR LA SANTÉ MENTALE
Ministères/Services/Unités de santé mentale	<p>Ces parties prenantes peuvent soutenir la mise en œuvre du Plan d'action global pour la santé mentale de l'OMS (2021-2030). Ils peuvent demander une augmentation de l'investissement dans la santé mentale, et s'assurer que d'autres ministères incluent la santé mentale dans leurs politiques, leur planification et leurs budgets.</p> <p>Ils peuvent s'assurer que les rapports contenant des données sur la santé mentale sont exacts et opportuns. Ils peuvent soutenir les OSC dans leurs appels à intégrer la santé mentale dans la CSU, et combler l'écart entre les OSC dans le domaine de la santé mentale et les responsables politiques et ministères.</p> <p>Ils peuvent s'assurer que des textes significatifs sur la santé mentale sont inclus dans les déclarations de haut niveau des responsables publics lors de grands événements mondiaux.</p>
Ministères de la Santé	<p>Ils peuvent soutenir la mise en œuvre du Plan d'action global pour la santé mentale de l'OMS (2021-2030), et l'intégration significative de la santé mentale dans les politiques, programmes et budgets de la CSU. Ils peuvent s'assurer que la santé mentale est incluse de manière significative dans les priorités, et dans les engagements, résolutions et déclarations des ministres de la santé lors de grands événements mondiaux. Ils peuvent inclure la santé mentale dans toutes les politiques et tous les programmes de santé, quel que soit le type de maladie, en reconnaissant le rôle transversal de la santé mentale et les comorbidités entre santé mentale et santé physique.</p> <p>Ils peuvent demander un financement de la santé mentale conformément aux recommandations de la Commission Lancet dans le cadre des budgets de santé. Ils peuvent s'assurer que la santé mentale est incluse dans les régimes nationaux d'assurance maladie.</p>
Responsables politiques	<p>Ils peuvent s'engager à apporter un soutien politique et un financement pour la santé mentale dans le cadre de la CSU, afin que des engagements mondiaux et nationaux puissent être mis en œuvre.</p> <p>Ils peuvent développer, réviser et améliorer le cadre législatif de la santé mentale et de la CSU. Cela garantit l'établissement d'une base pour une intégration significative de la santé mentale dans la CSU et l'atteinte des objectifs du Plan d'action global pour la santé mentale de l'OMS (2021-2030).</p> <p>Ils peuvent inclure la santé mentale dans les déclarations, engagements, résolutions et déclarations lors de grands événements nationaux et mondiaux. Ils peuvent jouer un rôle actif dans la réduction de la stigmatisation des maladies mentales dans leurs circonscriptions locales. Et ils peuvent s'assurer que la santé mentale est incluse dans les régimes nationaux d'assurance maladie.</p>

<p>Ministères de l'Éducation, de l'Emploi, du Travail, de la Protection sociale, de l'Environnement, etc.</p>	<p>La relation entre la santé mentale et les domaines couverts par ces ministères leur permet d'intégrer la santé mentale dans leurs stratégies, politiques, programmes et budgets, et de soutenir la mise en œuvre et le financement des politiques nationales de santé mentale. Ils peuvent se joindre aux appels à l'intégration de la santé mentale dans la CSU lors de grands événements nationaux et mondiaux. Et ils peuvent promouvoir la santé mentale auprès des parties prenantes avec lesquelles ils travaillent ou qu'ils réglementent, y compris les OSC et les entreprises privées.</p>
<p>Organisations de la société civile dans le domaine de la santé mentale</p>	<p>Ces organisations peuvent lancer les appels à une intégration significative de la santé mentale dans les politiques, programmes et financements de la CSU lors de grands événements nationaux et mondiaux. Elles peuvent demander des comptes aux ministères et responsables politiques qui ont pris des engagements lors de forums mondiaux et nationaux, y compris des engagements visant à atteindre les objectifs du Plan d'action global pour la santé mentale de l'OMS (2021-2030).</p> <p>Elles peuvent faire le lien entre la communauté et les ministères, en particulier en ce qui concerne les recommandations et le langage à utiliser pour l'intégration de la santé mentale dans la CSU. Et elles peuvent s'assurer que l'expérience vécue est incluse dans les efforts de plaidoyer.</p> <p>Elles peuvent rassembler un réseau diversifié de parties prenantes pour soutenir les appels à l'intégration de la santé mentale dans la CSU, en particulier les parties prenantes concernées en dehors du domaine de la santé mentale. Elles peuvent aider les hauts représentants de l'État et les responsables politiques à inclure la santé mentale dans leurs déclarations, engagements, résolutions et déclarations lors de grands événements nationaux et mondiaux autour de la CSU. Elles peuvent soutenir le recueil et la transmission régulières de données précises sur la santé mentale dans le cadre du recueil de données sur la CSU.</p>
<p>Toutes les organisations de la société civile</p>	<p>Les organisations de la société civile peuvent intégrer la santé mentale dans des stratégies de plaidoyer existantes, et soutenir les appels à l'intégration significative de la santé mentale dans la CSU. Elles peuvent aider les hauts représentants de l'État et les responsables politiques à inclure la santé mentale dans leurs déclarations, engagements, résolutions et déclarations lors de grands événements nationaux et mondiaux liés à la CSU.</p> <p>Elles peuvent soutenir le recueil et la transmission régulières de données précises sur la santé mentale en lien avec leur domaine d'intervention dans le cadre du recueil de données sur la CSU.</p>

<p>Experts et chercheurs</p>	<p>Les experts et les chercheurs peuvent soutenir les appels à l'intégration de la santé mentale dans la CSU, et développer des outils et des ressources pour appuyer les actions de plaidoyer à ce sujet. Ils comprennent des personnes ayant une expérience dans la conception et la réalisation de recherches sur la santé mentale. Ils peuvent identifier et soutenir des approches communes et des outils de mesure pour intégrer la santé mentale dans la CSU. Et ils peuvent aider à développer des services de qualité dans le cadre de la CSU, en particulier dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, et au profit des groupes les plus vulnérables.</p>
<p>Lieux de travail et entreprises privées</p>	<p>Les lieux de travail et les entreprises privées peuvent soutenir les appels à l'augmentation des investissements dans la santé mentale dans le cadre de la CSU en donnant du poids à l'argument des gains de productivité. Ils peuvent inclure la santé mentale dans l'assurance maladie des employés et d'autres avantages. Ils peuvent soutenir et mettre en œuvre les nouvelles directives sur la santé mentale au travail lancées par l'OMS en 2022, et plaider en faveur de leur formalisation par les responsables politiques et ministères dans le cadre des lois, politiques et cadres réglementaires.</p> <p>Ils peuvent intégrer la santé mentale dans les régimes d'assurance maladie privés et dans les régimes d'assurance maladie souscrits par les gouvernements.</p>





OUTILS SUPPLÉMENTAIRES



OUTILS SUPPLÉMENTAIRES

La section suivante contient des outils de communication que les défenseurs peuvent utiliser pour communiquer avec les responsables politiques et le grand public, à savoir :

- **Modèle de lettre** pour les responsables politiques, avec le lancement de la note d'orientation « Que pouvons-nous accomplir en intégrant de manière significative la santé mentale dans la CSU ? » utilisé à titre d'exemple. Le texte peut être adapté pour couvrir tout contenu que les partenaires partagent avec leurs responsables politiques et même pour un engagement général.
- **Modèle de communiqué de presse**, avec comme exemple la prochaine Journée internationale de la CSU le 12 décembre 2022.
- **Texte pour les réseaux sociaux**, avec un contenu qui peut être adapté facilement ou utilisé tel quel sur différentes plateformes de réseaux sociaux.



MODÈLE DE LETTRE POUR LES RESPONSABLES POLITIQUES

[DATE]

[Nom complet et titre]

[Ministère de XXX]

Cher/Chère [XXX],

Nous avons le plaisir de vous transmettre la note d'orientation intitulée **QUE POUVONS-NOUS ACCOMPLIR EN INTÉGRANT DE MANIÈRE SIGNIFICATIVE LA SANTÉ MENTALE DANS LA COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE (CSU)** ? Elle a été publiée le 30 mai 2022 par [United for Global Mental Health](#), une organisation mondiale de santé mentale spécialisée dans les politiques, le plaidoyer et le financement, dont **[insérer le nom de votre organisation]** est un partenaire national. La note d'orientation a été élaborée avec des experts de l'OMS, de l'USAID, de l'Université de Harvard et du Kings College London.

Elle s'appuie sur la recommandation de l'OMS invitant tous les pays à mettre en place une couverture sanitaire universelle (CSU) pour les maladies physiques et mentales. Les modalités de mise en œuvre de la CSU ont été au cœur des discussions à l'Assemblée mondiale de la Santé en 2022, à laquelle [nom du ministre de la Santé] a participé au nom du gouvernement de X. Nous avons été très heureux de lire une déclaration du [gouvernement/ministère] réitérant l'engagement du gouvernement de [insérer le nom] en faveur de la CSU.

La note d'orientation s'appuie sur des recherches révolutionnaires pour mettre en évidence les bénéfices substantiels pour la santé mentale et physique de l'intégration de la santé mentale dans la CSU. **[ajouter des données locales si disponibles à l'appui de cet argument, ou utiliser les statistiques mondiales de la note d'orientation]**. Elle explique comment cette intégration peut être réalisée, avec un ensemble de recommandations basées sur les directives de l'OMS. Elle comprend une liste des ressources disponibles pour la mise en œuvre de ces directives.

Cependant, l'intégration significative de la santé mentale dans la CSU demandera du temps. Actuellement, les lacunes dans la prise en charge des troubles mentaux courants, comme la dépression, l'anxiété, les troubles bipolaires, la psychose et l'épilepsie atteint [90 % dans les pays à faible revenu](#). Et le plus souvent, ce sont les personnes les plus pauvres et les plus marginalisées qui n'ont pas accès aux services. **[remplacer le chiffre par celui correspondant à votre pays si possible]**.

Nous félicitons le gouvernement de **[nom du pays]** pour les progrès réalisés dans **[souligner les progrès réalisés en matière de santé mentale, par exemple, financement accru, nouvelle législation]** jusqu'à ce jour, et en particulier vos efforts pour intégrer la santé mentale dans la CSU. Nous vous **exhortons plus que jamais à donner la priorité à la santé mentale en tant que composante transversale de la CSU**. Nous vous demandons de veiller à ce que la santé mentale soit intégrée aux politiques, aux programmes, et aux mécanismes de planification et de financement de la CSU. Nous espérons que cette note d'orientation vous convaincra des avantages que vous pourrez en tirer à long terme.

[Espace réservé à la liste des demandes clés les plus pressantes de votre organisation]

[Nom de votre organisation] s'engage à travailler avec **[Nom du ministère]** et souhaiterait apporter son soutien [ajouter le soutien que vous pouvez offrir] pour aider **[nom du pays]** à produire l'impact nécessaire de toute urgence sur la santé mentale et la CSU.

Nous serons heureux de discuter du rapport plus en détail. Nous vous serions également reconnaissants de bien vouloir transmettre le rapport à vos homologues au sein des [mentionner les ministères concernés].

Cordialement,

[Nom (en caractères d'imprimerie et signature)]

[Organisation]

À propos de votre organisation : XX

MODÈLE DE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Communiqué de presse (par exemple, lié à la Journée de la CSU, le 12 décembre)

LIEU, DATE

La Journée internationale de la couverture sanitaire universelle (CSU) jette un coup de projecteur sur les liens inextricables qui existent entre santé mentale et CSU. Atteindre la CSU signifie que tout le monde, partout, devrait pouvoir accéder aux services de santé dont il a besoin, y compris aux services de santé mentale, sans que cela ne lui cause de difficultés financières.

Mais aujourd'hui, il y a un défaut de prise en charge pour les troubles mentaux courants, tels que la dépression et l'anxiété, pouvant atteindre 90 % dans certains pays. Même lorsque les services sont disponibles, ils ne sont pas nécessairement fondés sur les droits ni efficaces.

L'intégration significative de la santé mentale dans les systèmes et services de santé présente des avantages indéniables :

- En atteignant une couverture universelle (au moins 90 %) pour cinq troubles mentaux et neurologiques courants (anxiété, dépression, psychose, troubles bipolaires et épilepsie) dans le monde d'ici 2050, plus de 1,4 milliard de cas prévalents pourraient être évités, plus de 500 millions d'années de vie en bonne santé pourraient être gagnées et environ 6 millions de décès pourraient être évités.
- Les taux d'infection par le VIH pourraient être réduits de 10 à 16,5 % plus rapidement en intégrant la santé mentale dans les programmes de lutte contre le VIH, ce qui signifie que plus de 924 000 personnes à travers le monde pourraient éviter des infections par le VIH d'ici 2030.

Les leaders du monde entier se sont engagés à mettre en œuvre la CSU d'ici 2030, mais aujourd'hui, dans la plupart des pays, la santé mentale n'est pas intégrée aux systèmes de santé. Cela signifie que la plupart des personnes atteintes de troubles mentaux ne peuvent pas obtenir de l'aide.

Dans le même temps, il existe un danger que la santé mentale ne soit pas intégrée dans les nouvelles réformes du secteur de la santé induites par la pression mondiale en faveur de la CSU.

SUGGESTION DE CITATION

« La CSU ne sera pas efficace sans l'intégration de la santé mentale. L'intégration de la santé mentale dans la CSU est un moyen d'améliorer à la fois les résultats en termes de santé mentale des populations, ce qui est essentiel en soi, mais également de favoriser la fourniture efficace de soins de santé physique. », a déclaré XXX. « Des données factuelles indiquent que lorsque les services de santé mentale sont intégrés aux programmes de santé physique, le traitement combiné de la santé physique et mentale contribue à de meilleurs résultats globaux sur la santé. La prise en charge peut également être moins coûteuse, ce qui signifie qu'il est possible d'en faire plus avec les mêmes ressources, une considération cruciale pour la CSU. »

L'OMS a élaboré des directives pour les pays cherchant à mettre en œuvre la CSU pour les problèmes de santé physique et mentale. Le besoin d'action n'a jamais été aussi grand, et toutes les parties prenantes clés doivent avancer ensemble et maintenant.

Nous appelons :

- **Les agences internationales** à en faire davantage en intégrant la santé mentale fondée sur les droits de l'homme dans la CSU ;
- **Les gouvernements nationaux** à intégrer pleinement la santé mentale dans la législation, les politiques et les programmes nationaux en matière de santé, et à consacrer 5 à 10 % des budgets de santé à la santé mentale ;
- **Les donateurs** à soutenir l'intégration de la santé mentale dans la CSU en fournissant un financement catalytique ;
- **Le monde universitaire** à renforcer davantage la base de données factuelles pour l'intégration et l'intervention fondée sur les droits ;
- **La société civile** à défendre le besoin urgent d'intégrer la santé mentale fondée sur les droits à la CSU, en demandant aux gouvernements nationaux et aux institutions mondiales de rendre des comptes sur les engagements qu'ils ont pris.

SUGGESTION DE CITATION FINALE

« Nous n'avons jamais été mieux informés sur la manière d'intégrer efficacement la santé mentale dans la CSU, et sur les avantages que cela pourrait avoir », a déclaré XX. C'est le moment de faire de cette intégration une réalité, pour que personne ne soit oublié. Ce n'est qu'à ce moment-là que nous pourrions véritablement atteindre notre objectif d'un monde où tout le monde, partout, a accès aux soins de santé mentale et physique dont il a besoin. »

— *Fin* —

SUGGESTION DE TEXTE POUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

PRINCIPAUX HASHTAGS À UTILISER :

#CSU

#Santémentale

#JournéeCSU

#CSU2030

TWITTER

- L'accès à des soins de santé abordables, de qualité et fondés sur les droits, y compris des soins de santé mentale, est un droit, et non un privilège. C'est pourquoi la #santémentale doit être intégrée aux programmes #CSU nationaux et mondiaux si nous voulons atteindre nos objectifs pour 2030.
- Saviez-vous que si nous intégrions les soins de santé mentale dans la couverture sanitaire universelle, nous pourrions éviter environ 6 millions de décès dans le monde ? C'est ce que montre une étude dans ce rapport de @UnitedGMH <https://bit.ly/3z7b4ni> #CSU #Santémentale
- Seuls 57 % des États membres de l'OMS ont adopté leurs propres lois sur la santé mentale, dont seulement 39 % sont alignées sur les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme. Il est temps pour les gouvernements d'intensifier les efforts et d'adopter une approche de la santé mentale fondée sur les droits dans les plans #CSU. bit.ly/3Dk4VCC
- La santé mentale doit être intégrée en tant que composante transversale de la CSU, en utilisant une approche fondée sur les droits de l'homme. Pourquoi ? Parce qu'il n'y a pas de santé sans santé mentale. En savoir plus : bit.ly/3Dk4VCC #CSU #Santémentale
- Tout le monde, partout, devrait pouvoir accéder à des services de santé fondés sur les droits sans rencontrer de difficultés financières. Et pourtant, la moitié de la population mondiale n'a pas accès à l'aide dont elle a besoin, y compris des soins de #santémentale. Pour en savoir plus, consultez le dernier rapport sur la #CSU de @UnitedGMH bit.ly/3fWXIE2

LINKEDIN

- En cette #JournéeCSU, nous publions la dernière note d'orientation de @United for Global Mental Health. Elle souligne la nécessité d'une approche fondée sur les droits pour intégrer la santé mentale dans les plans de CSU dans le monde entier. Avec seulement 57 % des États membres de l'OMS qui ont adopté leurs propres lois sur la santé mentale, dont seulement 39 % sont alignées sur les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, il est clair qu'il faut agir de toute urgence.
- La CSU repose sur l'idée que tout le monde, partout, devrait pouvoir accéder aux services de santé dont il a besoin sans que cela ne lui cause de difficultés financières. Cela inclut les services de santé mentale.
- Découvrez la relation entre la santé mentale, les droits de l'homme et la CSU dans la dernière note d'orientation de @United for Global Mental Health. bit.ly/3Dk4VCC
- Saviez-vous que si nous intégrions les soins de santé mentale dans la couverture sanitaire universelle (#CSU), nous pourrions éviter environ 6 millions de décès dans le monde ?
- La couverture sanitaire universelle (soit une couverture d'au moins 90 %) à l'échelle mondiale pourrait contribuer à éviter plus de 1,4 milliard de cas prévalents de cinq maladies mentales et neurologiques courantes (anxiété, dépression, psychose, trouble bipolaire et épilepsie). Pourquoi la santé mentale doit être intégrée à la CSU, comment y parvenir, des recommandations basées sur les directives de l'OMS, ainsi que des ressources pour la mise en œuvre des directives de l'OMS.

Ce rapport plaide en faveur de la santé mentale universelle ! <https://bit.ly/3wX5ocL>

- L'intégration des soins de santé mentale dans la #CSU pourrait contribuer à éviter environ 6 millions de décès dans le monde.

Ce n'est qu'une des conclusions importantes d'une note d'orientation de @UnitedGMH pour en savoir plus sur :

- Pourquoi les soins de santé mentale doivent-ils être intégrés dans la CSU ?
- Comment intégrer la santé mentale dans la CSU ?
- Recommandations basées sur les directives de l'**Organisation mondiale de la Santé**

LA SANTÉ MENTALE POUR TOUS

BOÎTE À OUTILS DE PLAIDOYER

INTÉGRATION DE LA SANTÉ MENTALE DANS
LA COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE

UNITED
FOR
GLOBAL
MENTAL
HEALTH